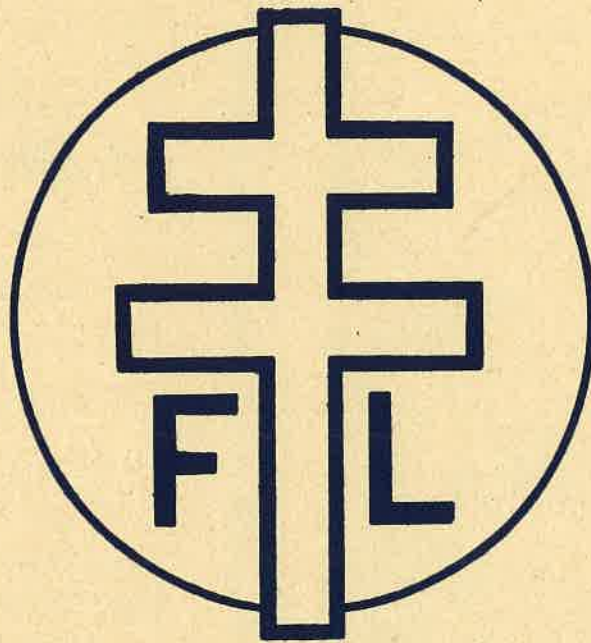


PRIX : 20 FRANCS

REVUE DE LA FRANCE LIBRE

DÉCEMBRE 1948



NUMÉRO 13

MOTEURS DIESEL

BAUDOIN

de

35 à 400 CV

E^{ts} COHEMDAY

COMMISSIONS

IMPORTATION -- EXPORTATION

BONNETERIE
Marque D. F.

TEXTILES

ARTICLES de PARIS

52, rue La Boétie

-- PARIS --

TÉLÉPHONE : BAL. 05-57

**L'ATELIER
SAINT-BERNARD**

9, Rue Planchat, 9 — PARIS-XX^e
MÉTRO : AVRON

- *Crée et fabrique*
 - *le meuble moderne*
 - *dans ses ateliers*

EXCLUSIVEMENT :

**CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER**
EN NOYER, PALISSANDRE
ET FRÊNE VERNI

Administrateur : John BROWN - F.F.L. 40
101^e/102^e C^o Auto



PRODUCTION DES ÉTABL. A. ROUSSEAU
8 et 10, Rue du Renard — PARIS (IV^e)

LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE

paraît tous les mois

N° 13 - DÉCEMBRE 1948

SOMMAIRE

TEMPÊTE SUR L'ASIE	3
REMISE DE LA CROIX DE GUERRE AU " ST-BERTRAND "	7
MONUMENT A LA MÉMOIRE DU COLONEL LEQUESNE..	8
LES GRANDES FIGURES DE LA FRANCE LIBRE :	
Le Colonel BOURGEOIS	9
LA VENTE DE CHARITÉ DE L'ASSOCIATION... ..	10
ÉCHOS DE NOS SECTIONS.	12
NOS INFORMATIONS... ..	18
LES FRANÇAIS LIBRES A L'HONNEUR	21
SOUSCRIPTION POUR LE MONUMENT AUX MORTS DE LA FRANCE LIBRE	22
LES LIVRES... ..	23
OFFREZ UN SOUVENIR DE LA FRANCE LIBRE	25
CARNET DE L'ASSOCIATION	28
NOS PETITES ANNONCES	32

Le numéro : 20 francs.

Abonnement : Un an : 200 francs.

“ LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE ”, ÉDITÉE PAR L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES

RÉDACTION-ADMINISTRATION : 12, Rond-Point des Champs-Élysées, PARIS-8^e. Tél. : ÉLYSÉES 90-85, 90-86, 90-87, 77-14

Adresse télégraphique : FREEFRENCH-PARIS — C. C. P. PARIS 5.126-45

Le Gérant : R. AUBERT.

Tempête sur l'Asie du Sud-Est

NOTE DE LA RÉDACTION. — Nous remercions la Revue “ Informations Militaires ” de nous autoriser à reproduire cet excellent tour d'horizon sur les troubles de l'Asie du Sud-Est, qui sont en étroite corrélation avec les révoltes d'Indochine contre lesquelles ont été et sont encore engagés tant de bons camarades Français Libres, Nous sommes persuadés que cette synthèse d'informations intéressera nombre de nos lecteurs.

A lire avec attention les journaux, on ne peut s'empêcher de constater que l'agitation n'a cessé de s'étendre dans le Sud-Est Asiatique, de la façon la plus désagréable pour les puissances d'Occident. Malaisie, Birmanie, Indonésie, Indochine, Siam — sans compter les Indes — vivent dans le trouble et c'est au cri de « A bas l'impérialisme occidental ! » que les rebelles se mettent en route au premier incident. S'agit-il d'une action concertée du communisme ? M. O. Tin Tut, ministre des Affaires Étrangères de Birmanie, l'a affirmé à Londres. Il a déclaré que, d'après les documents saisis sur des insurgés, les guerillas qui ont éclaté dans tous les pays que nous venons de dénombrer font partie d'un plan général qui a été établi l'an dernier à Calcutta. Cela est possible, quoique chacune des régions où cette petite guerre contre les autorités légales a surgi ait des raisons particulières à invoquer et ses revendications personnelles à émettre.

L'Angleterre — comme la France et la Hollande — avait dû, après la guerre, consentir à concéder leur indépendance à divers pays asiatiques. Elle a quitté l'Inde ; la Birmanie a exigé une indépendance totale ; les Malais avaient presque le statut d'un dominion. Or voici que la guerre éclate entre l'Etat d'Hyderabad et l'Inde, où le problème du Cachemire et des luttes entre Hindous et Musulmans est gros de conflits futurs ou déjà florissants ; en Malaisie, une rébellion fomentée par les communistes a obligé Londres à envoyer au secours du Gouvernement une brigade de la garde, considérée comme une troupe d'élite ; et en Birmanie, il a fallu deux mois pour maîtriser une insurrection qui devenait fort inquiétante.

Ainsi, dans cet Extrême-Orient qui, il faut bien le rappeler a été fécondé par l'effort des Blancs, ceux-ci sont menacés d'être jetés à la mer s'ils persévèrent à demeurer sur place et à commercer. Et les gouvernements locaux, qui redoutent l'état d'anarchie qui succéderait à la victoire des insurgés, se tournent instinctivement vers ces mêmes administrateurs blancs qui les ont abandonnés. Et les Européens ne peuvent pas oublier que s'ils laissent le désordre s'installer dans des régions qui, comme la Malaisie pour l'Angleterre, constituent des positions stratégiques de première importance pour la défense de leur Empire ou des pièces maîtresses de leur économie, c'en serait fait de leur position dans le monde et que leur héritier naturel serait un immense empire asiatique qui les écraserait de son poids énorme. Aussi s'émeuvent-ils, s'interrogent-ils anxieusement sur les causes et les effets possibles des événements de ces derniers mois. Tenons-nous en pour le moment aux inquiétudes britanniques, qui portent sur les mouvements de la Malaisie et de la Birmanie et sur le conflit de l'Inde et de l'Etat d'Hyderabad.

Il n'est pas besoin de rappeler ce que sont les Etats malais pour la Grande-Bretagne, si on se souvient que Singapour en est la perle maritime et que ses exportations d'étain et de caoutchouc vers les Etats-Unis dépendent de la production de cet immense territoire. Cela, les communistes du pays et les communistes chinois ne l'ignorent pas, et ils ont profité d'erreurs de tactique de la part de la Grande Bretagne pour susciter une révolte anti-britannique.

En effet, avant la guerre, les neuf Etats malais étaient gouvernés par des sultans autonomes, amis de Londres bien entendu, sous un régime comparable à celui d'un protectorat. Il n'y avait exception que pour Singapour et quelques établissements des Détroits. Après la défaite du Japon, la Grande-Bretagne chercha à restreindre cette autonomie des sultans, ce qui n'était pas adroit et elle établit l'égalité des droits entre Malais et Chinois qui constituent à peu près moitié pour moitié la population de la péninsule, ce qui fut catastrophique puisqu'auparavant les Malais autochtones jouissaient de privilèges qu'ainsi on leur enlevait. Cette mesure souleva une telle irritation qu'il fallut la rapporter : d'où rancœur des Chinois, travaillés par le communisme de leurs frères de la Mère-Patrie, Si bien que les autorités britanniques étaient honnies à la fois par les nationalistes malais et par le prolétariat chinois. Le communisme, utilisant le patriotisme des premiers et excitant les revendications du second, a trouvé dans la maladresse même de la Grande-Bretagne un argument extrêmement fort. Il lui a été facile de faire admettre par les Malais comme par les Chinois la nécessité de chasser les Européens impérialistes.

Aussi bien, est-ce contre ceux-ci que la révolte porta ses premières fureurs. La rébellion n'a pas consisté, comme on l'a vu en Chine, comme on le verra en Birmanie, en attaques de villes ou de centres, ou main-mise sur les nœuds de communications, etc. Après quelques rencontres de harcèlement avec les troupes et la police, ce furent surtout des coups de main contre les établissements des blancs dont les occupants furent tués, contre les villages où vivaient des Européens, contre les mines ; surtout on s'attacha à détruire systématiquement les plantations d'hévéas, à arrêter la production du caoutchouc et de l'étain par des grèves. Ainsi il apparaissait bien que le but était de tarir une source de matières premières nécessaires à l'Occident, de dollars que l'Angleterre cherche à acquérir pour son relèvement économique, et d'empêcher le Gouvernement de Londres de refaire de Singapour la base stratégique principale du Commonwealth dans les mers de Chine.

La réaction britannique fut vive. Au début, les troupes qu'elle opposa aux rebelles se lançaient en offensives claires.

siques qui ne donnèrent que de piètres résultats et on eut l'impression que les insurgés seraient malaisément réduits. Mais peu à peu le commandement assouplit ses hommes à la guérilla, procéda à des opérations systématiques de nettoyage, si bien que 2.500 communistes qui se distinguaient parmi les plus ardents furent mis sous les verrous. Une tentative que les partisans firent au début d'août de proclamer une République malaise communiste échoua. Des envois successifs de renforts et d'armes, une application sévère des lois d'urgence, autrement dit de la loi martiale, la poursuite des groupes armés jusque dans la jungle par la troupe et l'aviation finirent par réduire la rébellion à n'être plus que les sursauts sporadiques de quelques fanatiques. Il ne semble pas qu'elle puisse reprendre une grande vigueur ; les Anglais sont revenus avec des forces trop importantes, la population autochtone, peu évoluée et qui d'ailleurs a apporté peu de recrues aux communistes, lesquels sont surtout des Chinois, a trop d'intérêt à se mettre sous la protection des anciens occupants ; et les Chinois, eux-mêmes, si intéressés à commercer — ceux de Malaisie n'y sont venus que dans ce but — se rallient déjà à ceux qui représentent pour eux la meilleure garantie de prospérité.

Mais ce grave incident, qui avait inquiété le Siam, menacé d'une aventure semblable et entouré d'incendies — Malaisie, Indochine française, Birmanie — a éveillé la vigilance britannique. Les hauts fonctionnaires de toutes les possessions anglaises en Asie se sont réunis à Singapour et des mesures de défense contre l'extension possible du communisme dans leurs territoires respectifs y ont été étudiées.

Nous avons passé rapidement sur l'insurrection malaise parce que, d'une part, il semble bien qu'elle soit jugulée et qu'on n'assistera guère qu'à quelques sursauts et que, d'autre part, la péninsule était restée sous la domination britannique. Les événements de Birmanie présentent un autre caractère ; là, il s'agit d'un Etat indépendant, et le prétexte de la débarrasser d'un tuteur européen n'est plus valable ; en outre, on y combat encore non plus pour traquer les dissidents dans leurs derniers retranchements, mais pour récupérer les villes qu'ils occupent. L'affaire est d'importance et il faut remonter à ses origines pour voir le problème général qu'elle soulève.

Les débuts de la pénétration britannique en Birmanie remontent à 1825. C'est à cette époque que l'ancien royaume devint une simple division administrative de l'Inde. Le temps passa. En 1919, la Grande-Bretagne fit à l'Inde des promesses d'indépendance. Les Birmans, peuple qui comporte une minorité importante d'Hindous venus principalement du Bengale, considérèrent cet événement avec une certaine méfiance, car s'ils restaient rattachés à une Inde douée d'une autonomie politique, ils ne seraient plus, dans la masse ainsi libérée, qu'une minorité. Aussi, dès ce moment, envisagèrent-ils de réclamer une indépendance totale.

On ne pouvait cependant aller si vite. Une Constitution nouvelle élaborée à Londres en 1935, et qui entra en vigueur le 1^{er} avril 1937, sépara radicalement la Birmanie de l'Inde et la dota, sous le contrôle d'un secrétariat londonien particulier, d'un régime représentatif partageant les responsabilités gouvernementales entre un gouverneur britannique et les autochtones. On retrouvait là les éléments du régime classique, les deux Assemblées, Chambre des Députés et Sénat, des Ministres responsables devant le Parlement, etc... Mais, bien entendu, certaines matières étaient réservées au gouverneur : Défense nationale, Diplomatie, Questions monétaires, Problèmes frontaliers ; et, en cas de « circonstances exceptionnelles », le gouverneur pouvait agir seul.

Là-dessus survint la seconde guerre mondiale. Les négociations qui se déroulèrent alors au sujet de l'Inde et de son futur statut incitèrent les milieux nationalistes birmans à réclamer une autonomie totale dans le cadre du Commonwealth, c'est-à-dire le statut d'un Dominion.

Londres leur fit à ce sujet des promesses en renvoyant toute discussion précise à la fin de la guerre ; pour plus de sûreté, les nationalistes les plus ardents furent envoyés en exil.

Malheureusement, le Japon entra en scène en 1941 et, en 1942, il occupait la Birmanie après en avoir chassé les troupes anglo-indiennes. On sait ce qu'on appelle en Extrême-Orient « perdre la face ». Il est clair que les succès japonais firent alors descendre de leur piédestal non seulement les Anglais mais tous les Européens installés en Asie. Leur échec ne fut que momentané, sans doute ; le Nippon fut ensuite reconduit dans ses îles, c'est incontestable ; mais le coup avait été porté, et ses effets se sont prolongés dans l'esprit des populations, malgré le retour du destin ; il a été prouvé que le Blanc pouvait être expulsé des territoires qu'il occupe ; il peut ne pas être toujours le plus fort : cela suffit à donner aux nationalismes un élan qu'on n'arrêtera plus. Les Japonais, qui connaissent l'âme orientale, l'ont compris dès le premier jour ; ils ont eux-mêmes — eux, les occupants — exaspéré ce nationalisme en en retournant les manifestations contre les Européens ; il en fut ainsi en Malaisie comme en Birmanie, aux Philippines comme aux Indes néerlandaises et l'Indochine française ne devait pas échapper à cette influence. Avec ses armées, le Japon faisait pénétrer dans les peuples asiatiques la notion précise, évocatrice d'espérances enthousiasmantes, de la Grande Asie orientale, libre et unie.

Au surplus, en Birmanie même, il donna une satisfaction apparente au nationalisme en déclarant l'indépendance birmane ; bien entendu, il reprenait d'une main ce qu'il donnait de l'autre, en obligeant le Gouvernement birman à signer un traité d'alliance qui consacrait l'autonomie des forces nippones et subordonnait les troupes nationales au commandement japonais ; mais l'homme de la rue ne s'embarrasse pas de complications. Son état d'esprit était désormais changé.

Il y avait cependant les résistants. Le ministre de la Défense nationale, le général Aung San, était entré en rapports avec le commandement britannique et son armée participa aux combats de la libération ; il devint le chef d'une « Ligue antifasciste pour la liberté du peuple » qui, en principe, groupait tous les partis politiques, et lança le 27 mars 1945 un ordre de soulèvement général contre l'envahisseur, qui fut chassé.

Naturellement la question du sort politique de la Birmanie se posa aussitôt. Les Britanniques pensèrent qu'il était normal de revenir à l'état antérieur à la guerre, comme si rien ne s'était passé, et encore le plus lentement possible ; les « circonstances exceptionnelles » subsistaient. Donc les pouvoirs extraordinaires du gouverneur également. Certes, on donnerait à la Birmanie le statut d'un Dominion, mais plus tard, quand les choses se seraient tassées ; au surplus, avant d'en arriver là, il faudrait étudier des mesures de transition. Pour le moment, le gouverneur serait aidé par les avis d'un Conseil exécutif, à qui l'on donnerait un jour un frère : un Conseil législatif, etc., etc... Tout cela fut expliqué dans un livre blanc qui fut fort mal accueilli. Les chefs politiques birmans refusèrent de siéger au Conseil exécutif, la Ligue antifasciste prit ouvertement position pour l'indépendance complète et le départ immédiat des troupes britanniques, il y eut des manifestations violentes, le gouverneur tenta de s'imposer, ce qui ne fit qu'envenimer les choses. Bref, il fallut en nommer un autre et mettre les pouces ; passons sur les détails : une Commission birmane sous la présidence de Aung San — qui devait être assassiné plus tard — vint à Londres et un accord fut conclu le 17 janvier 1947, qui donnait satisfaction aux revendications de la Ligue antifasciste.

Le 9 avril 1947 eurent lieu les élections à l'Assemblée Constituante (au suffrage universel). La Ligue obtint 191 sièges sur 210 ; elle n'avait en face d'elle qu'une fraction du parti communiste, le Drapeau blanc, l'autre fraction, le Drapeau rouge, étant interdite depuis juin 1946. L'Assemblée se

réunit le 10 juin ; le 16 elle vota l'indépendance complète et la souveraineté de la République birmane. La Constitution fut adoptée le 24 septembre. Constitution du type occidental : Chambre des Députés élue au suffrage universel, Chambre des Nationalités représentant les différentes régions, Président de la République élu par l'Assemblée nationale et désignant le Premier Ministre sur proposition de la Chambre des Députés, responsabilité du Gouvernement devant les chambres, etc... Tous ces organes constitutionnels ont été mis en place au début de 1948, la République officiellement proclamée, le pavillon britannique amené.

La question birmane, vue sous l'angle international, était donc réglée ; le pays était bien infesté de bandits (dacoits), il fallait bien relever les ruines de la guerre et les partis s'y livraient à des luttes acharnées et violentes, mais tout cela intérieure, sans rapports avec la domination défunte des blancs.

C'est cependant en accusant le Gouvernement — dirigé par Thakin Su depuis l'assassinat d'Aung San — de vouloir stabiliser l'impérialisme et le capitalisme, que l'extrême-gauche communiste, exclue de la Ligue antifasciste, entra en rébellion contre lui. C'est que les accords de 1947 comportent des clauses destinées à sauvegarder la liberté et les intérêts des ressortissants britanniques. Le Gouvernement birman doit notamment poursuivre l'exécution des contrats dont est signataire « tout sujet britannique domicilié dans le Royaume-Uni, ou toute société, en quelque lieu qu'elle soit enregistrée, appartenant en majorité à des sujets britanniques ainsi domiciliés, ou dirigée et contrôlée par eux ». Et si des nationalisations interviennent, il faudra tenir compte des intérêts ainsi définis. Les communistes, donc, accusent le Gouvernement de maintenir l'influence britannique dans le pays, d'autant plus que, toujours d'après cet accord, une mission militaire anglaise est mise à la disposition dudit Gouvernement, qui peut utiliser « les établissements militaires anglais » pour l'entraînement de ses forces.

C'est en invoquant ces raisons que les chefs communistes indiens suscitèrent la guerre civile. L'agitation commença par des grèves dans les entreprises pétrolières britanniques ; puis des rencontres sanglantes se produisirent entre bandes armées et troupes gouvernementales ; au mois de juin 1948, l'insurrection prit une allure inquiétante ; le Gouvernement procéda à une contre-attaque générale qui ne parvint pas à étouffer la révolte. Il y eut même une tentative, à cette époque, de créer un Etat communiste dissident dans la province de Kareu ; elle échoua. D'ailleurs, il faut dire que les rebelles ne sont pas tous communistes ; il y a parmi eux des Volontaires du Peuple dont on ne sait trop ce qu'ils veulent, de simples bandits qui profitent des troubles pour tuer et piller (12.000 meurtres en sept mois pour une population de 15 millions d'habitants) et des déserteurs de l'armée qui en font autant.

Car l'armée gouvernementale n'est pas partout loyale ; des unités entières se sont mutinées, des détachements de police ont rejoint les émeutiers. Tout cela a concouru, ces derniers temps, à affaiblir l'action des autorités ; les déserteurs ont fomenté un complot contre les ministres de Rangoun — la capitale — et un tel malaise régnait dans le Gouvernement qu'on annonça sa démission.

L'affaire était donc, comme nous le disions au début, très sérieuse et d'autant plus que les révoltés disposaient des armes abandonnées par les Japonais avant leur départ précipité et des munitions parachutées par les Alliés au moment de la libération. Ainsi munis et, semble-t-il, au moins dans la partie communiste, bien commandés, ils s'attaquèrent aux centres de communication dans le dessein d'isoler la capitale du reste du pays et d'obliger le Gouvernement à s'en aller. Ils réussirent à couper la voie ferrée Rangoun-Mandalay, qui est l'artère vitale de la Birmanie, s'emparèrent de Prome, centre ferroviaire important, et de plusieurs villes. A Syriam, ville jumelle de la capitale,

de l'autre côté du fleuve Menam, ils arrivèrent à enlever le chef de la police birmane qui faisait une inspection...

Vers le 15 août, la situation était devenue si grave qu'on prétendait que le Gouvernement birman avait averti les Etats-Unis qu'il aurait probablement besoin de son aide, que le ministre des Affaires étrangères U. Tin Tut avait demandé un secours militaire à la Grande-Bretagne, que celle-ci l'avait refusé. A Londres, en effet, on estimait chez les libéraux eux-mêmes que si la Birmanie demandait des armes ou des conseils techniques, il faudrait les lui fournir, sans doute, « mais avec discrétion », s'abstenir de crier aux dirigeants birmans : « Je vous l'avais bien dit ! » ou « Laissez-nous nous charger de cela de nouveau. »

Quoi qu'il en soit, une attaque vivement menée par les troupes gouvernementales, que les uns disent commandées alors par un officier anglais, débuta à la fin d'août avec un succès qui allait se confirmer. Plusieurs villes furent reprises, dont celle de Thayetnujo non loin de Prome ; cette cité elle-même est revenue à l'armée de Rangoun qui, d'autre part, a nettoyé de rebelles la voie ferrée Rangoun-Mandalay. Le 27 août, on annonçait que les bandes insurgées avaient été coupées en deux tronçons rejetés loin l'un de l'autre, que quatre chefs avaient été tués de même que six communistes connus. Enfin, le 1^{er} septembre, on communiquait de Rangoun la prise d'un meneur important, U Ba Thuri, capturé dans la région des Karens, proche de la frontière siamoise, où le gouvernement avait repoussé les insurgés devant la ville de Loikaw. On déclarait le même jour que la situation s'améliorerait partout ; ce qui était probablement exact car le Parlement, qui n'avait pu se réunir le 15 août en raison des événements, a tenu sa session quinze jours plus tard, les députés communistes et ceux du parti des Volontaires du Peuple étant absents, puisque combattants dans la dissidence ou sous les verrous.

Le résultat sera sans doute finalement en faveur du Gouvernement, parce que la réduction de la révolte malaise aura des répercussions morales sur les esprits birmans et aussi parce que la Grande-Bretagne a maintenant dans le sud de la Péninsule indienne deux divisions fortement armées, c'est-à-dire autant qu'à la libération. Si les insurgés ne peuvent s'emparer du pouvoir, les populations se laisseront probablement bientôt d'être pillées et en proie aux attentats des bandes armées, Et au bout du compte, tout ce que la rébellion aura obtenu, ce sera le retour de ces Européens qui était bénévolement partis.

On savait bien que si l'Angleterre quittait les Indes, la bataille sourde que Musulmans et Hindous menaient depuis longtemps les uns contre les autres se transformerait en une lutte ouverte, et que celle-ci risquerait de passer du plan local sur le plan international. La prévision était juste. Le Pakistan musulman et l'Inde sont à couteaux tirés à cause du Cachemire et le conflit qui a éclaté entre le plus grand Etat princier de l'Inde, l'Etat d'Hyderabad, gouverné par un souverain musulman (le Nizam) et l'Inde de l'Union dont le gouvernement est à New-Delhi (pandit Nehru) aurait pu très bien conduire les deux adversaires à une guerre et celle-ci entraîner le Pakistan à proclamer la guerre Sainte, car les passions religieuses et autres une fois allumées, on ne sait jamais jusqu'où l'incendie peut aller.

L'affaire paraît simple, et elle est embrouillée. En gros, le Hyderabad, le plus riche et le plus puissant des Etats princiers, avait en 1941 une population d'à peu près 16.200.000 habitants, dont 13 % de musulmans seulement ; mais le Nizam est musulman, et il est le maître absolu, et l'Université Osmania est un des principaux centres culturels de l'Islam indien ; elle constituerait même, au dire des Hindous, le point de ralliement de 40 millions de Musulmans hostiles à l'Union indienne.

L'indépendance de l'Inde a abouti à la formation de deux Dominions, celui de l'Union et celui du Pakistan musulman, dont les relations n'ont rien de cordial. Et selon le plan de Lord Mountbatten, gouverneur général, le Nizam avait le choix entre le ralliement à l'un des deux et l'indépendance

Le Nizam choisit l'indépendance, en arguant qu'il ne pouvait envisager de s'unir à l'un des deux Dominions tant que le désaccord subsisterait entre eux, car il risquait évidemment d'être entraîné un jour dans leur querelle et de soulever en Hyderabad une guerre civile ou la Guerre Sainte. Cependant, les Hindous de l'Union se disent décidés à ne pas souffrir qu'un Etat indépendant subsiste au centre de la Péninsule. Thèse soutenue avec une particulière âpreté par le Sardar Patel, vice-premier ministre de l'Inde et ministre des Etats princiers dans le Gouvernement indien, qui a déjà supprimé quelque six cents Etats princiers et ne veut pas s'arrêter aux frontières d'Hyderabad.

Le 29 novembre 1947, un « acte d'agrément » fut signé entre New-Delhi et le Nizam. Il fut convenu que le modus vivendi en vigueur jusque-là serait maintenu pendant un an encore. Mais cet accord ne mettait pas fin au conflit. Les Hindous d'Hyderabad commencent par déclencher une campagne de non-obéissance civile ; les Hindous de l'extérieur, venus de Madras, en accord avec des bandes qui se disent communistes, se livrent à des attaques à main armée contre l'Etat princier où se lève une armée de volontaires musulmans fanatiques, les « Razakars ». Au début de 1948 le Nizam expulse 5.000 hindous, Les relations entre l'Inde et Hyderabad se tendent.

Le 6 juin dernier, New-Delhi envoie un ultimatum au Nizam ; il exige le contrôle des ministères-clés de l'Etat, la limitation de l'armée d'Hyderabad à 20.000 hommes, un gouvernement démocratique comprenant 60 % de non-Musulmans, etc..., une division blindée indienne stationne à proximité de la frontière. Le Nizam négocie. Lord Mountbatten s'entretient, élabore un projet que le Nizam repousse. Alors New-Delhi s'oppose à un blocus économique sévère, suspend le trafic aérien et ferroviaire ; on prête à Hyderabad l'intention de refuser le passage sur son

territoire aux trains qui le traversent et sont indispensables à la vie de l'Inde, d'arrêter les exportations de charbon et de ciment dont elle a un pressant besoin et celle des graines oléagineuses qui alimentent les huileries et savonneries de Bombay. Chacun accuse l'autre de violer l'accord de novembre 1947. Sur la frontière commune ce ne sont que razzias et attaques à main armée, les « communistes » de Madras s'étant finalement alliés aux Razakars. Le pandit Nehru menace le Nizam d'une expédition militaire et, au début d'août, on signale de véritables engagements entre Razakars et éléments de l'armée indienne.

Cependant les négociations reprennent ; elles aboutissent à une impasse et, le 5 août, le Nizam se sépare de ses délégués. Donc, nouveau raidissement. Dans un Livre blanc du 10 août, le Gouvernement de Delhi explique que la seule solution au problème est l'intégration de l'Hyderabad à l'Union. Le Nizam répond qu'il portera l'affaire devant le Conseil de Sécurité de l'O.N.U., mais le Sardar réplique qu'il s'agit là d'une affaire intérieure indienne.

Le 13 septembre, les troupes indiennes franchissent la frontière de l'Etat de Hyderabad. Au même moment, Djinnah, fondateur du Pakistan, succombait à une crise cardiaque. Le Nizam adressait un télégramme au secrétaire général de l'O.N.U., demandant de saisir immédiatement le Conseil de Sécurité de « l'agression indienne ». Mais quelques jours suffirent aux troupes indiennes pour amener le Nizam à capituler et celui-ci retire sa plainte au Conseil. Toutefois, le 24 septembre, certains membres de cet organisme envisageaient de constituer un sous-Comité chargé de suivre les développements de l'affaire, qui risquaient, disaient-ils, d'affecter la position du Pakistan.

René GRANDCHAMP.

Remise de la Croix de Guerre au " Saint-Bertrand "

Le vendredi 16 juillet 1948, à Saint-Nazaire, la Croix de Guerre avec étoile de vermeil a été remise au vapeur *Saint-Bertrand*, un des glorieux cargos de la marine marchande française libre.

C'est le Contre-Amiral ADAM qui, au nom du Vice-Amiral LEMONNIER, chef d'Etat-Major Général de la Marine, a épinglé la croix sur un coussin tenu par un officier du navire.

Auparavant, M. Jean MARIE, Président de la compagnie Générale Transatlantique, avait prononcé un discours rappelant dans quelles conditions le beau navire allemand *Chemnitz* fut capturé au début de la guerre par le sous-marin français *Poncelet*, puis les beaux services rendus, le pavillon à croix de Lorraine flottant à son étrave sur le *Chemnitz* devenu le *Saint-Bertrand*, en l'honneur du Commandant du *Poncelet* : BERTRAND de SAUSSINE.

M^{me} de SAUSSINE et son fils assistaient à la cérémonie.

Le Commandant LETERRIER, qui commanda le *Saint-Bertrand* pendant toute la guerre, avait naturellement été invité par la Compagnie Générale Transatlantique, mais retenu pour affaires à Cherbourg, il ne put faire le voyage de Saint-Nazaire.

Deux autres fidèles compagnons du Commandant LETERRIER auraient pu représenter l'équipage des années de bagarre :

— d'abord l'Officier radiotélégraphiste DUBOSC, le vétéran du *Saint-Bertrand*, puisqu'embarqué à bord de novembre 1940 à 1945. Mais DUBOSC, maintenant chef radio à bord du *Wisconsin*, était en mer, ayant quitté le Havre le 13 juillet ;

— ensuite, le Maître d'équipage LOSTANLEN, employé maintenant au service sédentaire de la Compagnie au Havre. Malheureusement, notre camarade venait juste de sortir de l'hôpital et ne pouvait non plus faire le voyage.

La *France Libre* ne fut pas néanmoins absente lors de la cérémonie et voici le texte de l'allocution que j'ai prononcée après la remise de la Croix de Guerre :

« J'ai, une fois de plus, la mission bien agréable de vérité de représenter le Ministre des Travaux Publics et des Transports et le Secrétaire Général à la Marine Marchande à bord d'un navire glorieux et le jour où ce navire est officiellement à l'honneur.

» J'ai ainsi eu déjà l'occasion de dire quels sentiments sont les miens en de telles circonstances et j'aurais peut-être un peu peur de me répéter aujourd'hui si, en ce qui concerne spécialement le *Saint-Bertrand*, je n'avais la faculté d'évoquer quelques souvenirs personnels et avec votre permission, Monsieur le Président, j'userai de cette faculté.

» C'est le 8 novembre 1939 que j'embarquai à bord du *Saint-Bertrand*.

» Comme tous à bord, j'étais, comme vous le pensez fier d'embarquer à bord d'une prise et d'être le premier Second-Capitaine français de ce *Chemnitz*, que l'audace, le cran, la froide résolution du Commandant et des hommes d'un vaillant et vigilant sous-marin français avaient obligé à baisser pavillon.

» Il avait — il a toujours, je dois dire — fière allure ce beau cargo de la Norddeutscher Lloyd.

» Nous le connaissions d'ailleurs et l'avions vu souvent dans les ports du golfe du Mexique, concurrent pacifique, avant d'être l'ennemi traqué qui cherche à passer par les mailles trop serrées pour lui d'un grand filet.

» Et maintenant notre joie était grande d'être à bord et de voir le pavillon tricolore flotter à sa corne.

» Après avoir déchargé la cargaison de prise, nous partîmes pour les Antilles, au début de janvier 1940 et, je me le rappelle, nous eûmes d'ailleurs certaines difficultés avec nos alliés, lorsque nous voulûmes passer Gibraltar.

Du plus loin qu'il nous vit, un torpilleur anglais fonça sur nous, nous intima l'ordre de stopper et pointa ses canons sur nous jusqu'au départ du jeune officier blond qui, monté à bord bien méfiant, dut néanmoins reconnaître notre bonne foi et nous montra, pour s'excuser, un croquis sur un carnet de toile grise et intitulé : « Silhouettes de navires ennemis ».

» Le *Saint-Bertrand* servit alors comme tous les navires français.

» Puis vint l'Armistice.

» Les Allemands qui venaient de gagner une bataille, et qui croyaient alors bien avoir gagné la guerre, allaient-ils récupérer leur *Chemnitz*, comme ils s'en étaient tant vanté à la radio ?

» Non.

» Heureusement réfugié aux Bermudes, le beau navire put continuer la lutte et armé par des officiers et des gars de la Marine Marchande Française Libre, sous le commandement de mon ami LETERRIER, dont je regrette particulièrement l'absence aujourd'hui, il accomplit sans défaillance, sans répit, les voyages les plus pénibles, les missions les plus urgentes, faisant ainsi, avec ses frères grands et petits, comme *Ile-de-France* et *Indochinois*, toujours présents au combat, la gloire de la Marine Marchande Française et de la Compagnie Générale Transatlantique.

» Le voici maintenant, bien à nous, définitivement intégré dans la flotte de la Transat, et je ne peux pour conclure que faire, comme je l'ai fait à bord de l'*Indochinois*, le vœu que ce soit maintenant dans de pacifiques combats commerciaux que le *Saint-Bertrand* s'illustre à nouveau et, au nom du Ministre des Travaux Publics et des Transports, au nom du Secrétaire Général à la Marine Marchande, et en mon nom personnel je souhaite bons vents et bonnes marées sur tous les océans au *Saint-Bertrand*, « Croix de Guerre » à son état-major et à son équipage. »

J. ARNOLD.

INAUGURATION DU MONUMENT

à la mémoire du

Lieutenant-Colonel LEQUESNE

C'est en présence de MM. les Généraux GARBAY et MONCLAR, devant une foule émue jusqu'aux larmes, que le lieutenant-Colonel AMIEL a prononcé, à Madagascar, le 17 octobre 1948, l'allocution poignante dont vous allez lire les extraits :

Monsieur le Représentant du Haut-Commissaire
Mon Général,

Il y a un an, le 4 octobre 1947, passaient en ce lieu même, pleins de vie, de projets et de rêves, sept beaux soldats de l'Armée française, en mission dans le secteur Sud.

Dans le clair matin, ils s'envolaient du terrain d'Ambalavac tout proche. Quelques instants après, leur avion s'écrasait au sol. Un seul d'entre eux, grièvement blessé, survivait.

Quels étaient donc ces compagnons, fauchés en plein essor, enlevés si brusquement à notre affection ?

C'étaient le lieutenant-colonel Lequesne et son adjoint le sous-lieutenant de Tournadre, le sergent-chef Katsia, le capitaine aviateur Guillot et son équipage : l'adjudant-chef Gourcerol et le sergent-chef Allard.

Le colonel Lequesne... C'était pour nous le « Free French » des combats de Lybie, d'Italie et de France, c'était pour moi un ami.

Solide d'aspect, les traits forts, burinés par les épreuves, ce qui frappait dans son abord, c'étaient ses yeux, clairs et bleus, au regard droit et perçant, adouci par une lueur de bonté — sa vraie nature. L'ensemble de sa personne dégageait la décision, la force et l'allant.

Toute sa carrière devait être marquée par les hautes vertus du soldat avec l'amour profond de la Patrie, le courage et l'esprit de sacrifice.

Engagé à 19 ans, il fait campagne au Maroc et, entre deux barouds, travaille avec acharnement, entre à Saint-Maixent, devient officier.

La sombre année 1940 le trouve capitaine en Syrie, où il rejoint les Forces françaises libres.

Avec ses fidèles tirailleurs, il forme la 22^e compagnie nord-africaine : l'épopée commence.

1942 : Halfaya, El Adem, Mechili, Alem Hamza, Bir Hacheim... C'est là qu'il devient mon ami. Qu'il me soit permis d'évoquer ce souvenir personnel.

Mon bataillon, le B.M.2, défend un des quartiers de la position tenue par la 1^{re} brigade française libre, encerclée par Rommel. Artillerie lourde, vagues de stukas, flots d'infanterie et de chars pilonnent et harcèlent sans trêve nos îlots de résistance, perdus dans le vent de sable, la ferraille et les flammes.

Dès le 6 juin, en pleine tourmente, le général Koenig n'envoie en renfort la 22^e nord-africaine. Lequesne se présente : contact de combat, il marquera à jamais.

Son unité s'installe derrière l'une des compagnies les plus éprouvées, la soutient et contribue à rejeter l'adversaire au delà des champs de mines.

Le 8 dans l'après-midi, à la suite de bombardements et de mitraillages intenses, l'ennemi déclenche une attaque massive toutes armes combinées. L'observatoire avancé d'artillerie est submergé, l'Allemand et ses chars prennent pied sur le principal point d'appui. J'appelle Lequesne. Il s'engage sur le glacis balayé par les rafales et les explosions. Ses chefs de section et la moitié de ses hommes sont aussitôt tués ou blessés. Il réussit cependant à prendre pied, à s'accrocher, à contenir l'assaillant. Dans la nuit, il contre-attaque encore en liaison avec les légionnaires et mes Noirs. La position est sauvée. Elle le restera jusqu'au bout.

Dans cette nuit de cauchemar du 10 au 11 juin, celle de la sortie, ce qui reste de la 22^e Compagnie nord-africaine se fraie un passage à travers la triple ligne de feu ennemie et les arrières ratissés par les blindés. Le B.M.2 suit en arrière-garde. Les amis, de vrais amis, se retrouvent enfin, plus ou moins éclopés, à l'intérieur du dispositif allié.

Cette fois-là, je proposai Lequesne pour une citation à l'Armée, soulignant combien sa bravoure et celle de son unité étaient dignes des plus belles traditions de l'Armée d'Afrique. Le général De Gaulle la lui décerna peu après.

En octobre 1942, la victoire d'El Alamein et la poursuite de l'Afrika-Corps amènent la 1^{re} D.F.L. en Tunisie où Lequesne forme autour de ses vétérans, avec de très nombreux volontaires, le 22^e bataillon nord-africain, avec la devise : *Vae Victis* : « Malheur aux vaincus ».

En Italie, il conduit ce bataillon à la victoire : le 10 mai 1944, le 22^e B.N.A. réalise, en trois jours de combats, la percée dans le secteur Ouest du Garigliano, crevant la fameuse ligne Gustav devant laquelle les Alliés piétinaient depuis six mois. Victoire coûteuse : 214 hommes hors de combat, 55 morts.

Lequesne, une fois de plus miraculeusement indemne, réorganise son unité, prend part à la poursuite vers Rome où flotte bientôt le drapeau français, puis vers la plaine de Toscane dont, milieu juin, il force brillamment, dans la montagne, une des portes d'accès, Radicofani.

Rupture irrémédiable du système défensif allemand en Italie. Deux mois après, la D.F.L. se présente devant les côtes de France, cette France qui hante les rêves depuis quatre ans.

La Division enlève Toulon, tandis que le bataillon Lequesne nettoie le cap Brun.

Et puis, c'est la ruée dans la vallée du Rhône : 22^e B.N.A. et fusiliers-marins, en flèche, entrent les premiers dans Lyon, avec le général Brosset.

Le bataillon s'illustre encore dans les Vosges et en Alsace, où la 1^{re} D.F.L. sauve Strasbourg.

Le commandant Lequesne est envoyé en mission au Levant, sa connaissance du pays y rend de précieux services.

(Suite page 19).



LES GRANDES FIGURES DE LA FRANCE LIBRE

Le Colonel BOURGEOIS

COMPAGNON DE LA LIBÉRATION — OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le 3 septembre, dans la soirée, le colonel Henri Bourgeois mourait au Val-de-Grâce. Il avait été évacué d'Indochine, par avion, quelques jours auparavant, épuisé par une maladie contractée sur les Plateaux Moïs. Ainsi, après le capitaine Chareyre et le lieutenant Hiet, qu'il avait eu autrefois sous ses ordres, au B.M. 4, après le médecin capitaine Guenon, après le lieutenant-colonel de Saigne, l'Indochine fait une nouvelle victime parmi les « Free-French ». Nous voyons disparaître avec une peine immense ces camarades, avec qui nous avons vécu l'enivrant coude à coude des Forces Françaises Libres et qui étaient devenus, au cours de notre Grande Aventure, plus que des chefs ou des subordonnés : des amis que nous aimions. Mais si cruelle que soit à nos cœurs leur perte, nous pouvons cependant en tirer fierté. Ils meurent fidèles à leur vocation de soldat, fidèles à leur vie, les armes à la main ou terrassés par ce qu'ils n'ont pu vaincre : le climat et la maladie.

Toute la vie du colonel Bourgeois a été dominée par sa vocation de soldat colonial. Sorti de Saint-Cyr en 1920, à 20 ans, ses séjours outre-mer se succèdent à de très courts intervalles. Il fait ses premières armes au Tonkin, sur la frontière de Chine ; puis c'est le Maroc, la Syrie, l'A.O.F. Il sert, soit dans la troupe, soit dans des fonctions d'état-major ; il cumule plusieurs fois ses commandements militaires avec les fonctions d'administrateur. Son goût de l'activité l'incite à faire des stages dans l'aviation. En France, au Maroc, en Syrie, il exécute des vols d'entraînement et obtient le brevet d'observateur.

À la déclaration de guerre, il est au Tchad, capitaine déjà ancien, chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la croix de guerre des T.O.E. gagnée au Maroc.

L'appel du général de Gaulle le trouve prêt. Soldat dans l'âme, il ne peut admettre la défaite. Pour lui, malgré une séparation familiale déjà longue, pas d'hésitation ni de cas de

conscience : il sait que le devoir est de continuer la lutte, bien que les chances de vaincre apparaissent lointaines et précaires. Au Gabon, d'abord, où chef de bataillon, il reçoit le commandement peut-être le plus délicat du moment, car il s'agit de réorganiser les troupes, gravement touchées matériellement et moralement par les événements de septembre à novembre 40 ; on voit apparaître sa silhouette massive de grand Breton fortement charpenté. Il n'est pas d'abord facile. Bourru, rarement aimable, souvent taciturne, fréquemment sujet à de violentes colères, il faut bien le connaître pour voir se dégager, sous cette rude écorce, un cœur d'or et une bienveillance foncière. On saura plus tard seulement, car il n'aime pas extérioriser ses peines, pourquoi ses yeux bleus se voilaient souvent. C'est que, par des nouvelles fragmentaires, il savait que sa famille, alors en Algérie, désapprouvait son passage aux Forces Françaises Libres. Pour lui, que la vie coloniale avait si fréquemment séparé de sa femme et de ses fils, c'était un crevé-cœur immense

de se savoir en désaccord avec les siens, sans pouvoir les convaincre de la nécessité de son geste.

Il reste un peu moins d'un an pour mener à bien sa tâche au Gabon. Il demande alors à rejoindre une unité combattante et, après un très court séjour à Tripoli de Syrie, il part comme adjoint du B.M.2 à Bir-Hacheim. Là, son extraordinaire courage lui vaut une magnifique citation à l'ordre de l'Armée. Il prend ensuite le commandement du B.M.4 retour d'Ethiopie et, bien que promu lieutenant-colonel, demande à con-

server son commandement. A la tête de son bataillon, il enlève, en Tunisie, la cote 431, où il fait des milliers de prisonniers et est blessé. Cette action d'éclat lui vaut la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

L'Afrique du Nord étant libérée, il part à Alger pour s'occuper de ses affaires de famille. Il revient, mais pas seul. Il amène avec lui son fils aîné, qu'il fait engager au B.M.5, bataillon de son vieil ami, le lieutenant-colonel Gardet. Lui repart à Alger dans un poste d'état-major.

Pendant longtemps on n'entend plus parler de lui. Pendant la campagne de France, le bruit de sa mort courut à la 1^{re} D.F.L. Et puis un beau jour on le voit réapparaître, souriant, un peu maigri, son éternelle pipe à la bouche. Il avait été parachuté dès juin 1944 dans les Vosges, pour y organiser et regrouper les maquis. Il avait vécu près de six mois dans la clandestinité, accomplissant dans des conditions extrêmement dures un travail considérable. Son ambition était maintenant de continuer la guerre, au grand jour, au milieu de ses camarades des Forces Françaises Libres. Il aura la joie de finir la campagne avec eux comme commandant des arrières de la 1^{re} D.F.L., colonel et compagnon de la Libération.

Si la guerre était terminée et si lui-même à la tête de la subdivision de Rouen avait déjà commencé à travailler à la réorganisation de l'armée, on se battait encore en Indochine. C'est donc là que le colonel Bourgeois voulut aller. Il partit au début

de 1947 et servit d'abord au centre Annam, à Tourane et à Hué. Puis on lui donna le commandement des Plateaux Moïs. Là, sur un territoire grand comme un sixième de la France, il eut à faire face, dans un climat épuisant, avec des troupes insuffisamment nombreuses, à la guérilla sans trêve des bandes Viet-Minh. En soldat habitué à se vaincre, il ne fit pas assez attention à sa santé. Méprisant le mal, il ne consentit à se faire évacuer que le jour où on lui donna un successeur. Il était trop tard. Même une évacuation rapide par avion ne put le sauver.

Avant de mourir, il avait fait demander aux camarades F.F.L. présents à Paris de venir le voir. Car son affection pour eux était immense. Malheureusement son appel parvint trop tard. Aucun ne put le voir vivant. Mais ils se retrouvèrent autour de son cercueil, unis à sa famille par la même douleur, conscients de perdre dans le colonel Bourgeois un soldat de grande valeur et un ami très sûr.



LA VENTE DE CHARITÉ

de l'Association des Français Libres à Paris

Notre Vente, dès longtemps annoncée et que les circonstances avaient fait reporter de juin à novembre, a eu lieu du 5 au 7 novembre, à Paris.

Son succès a égalé nos prévisions les plus optimistes et, dès maintenant, nous pouvons annoncer plus de 5 millions de bénéfice net. C'est un très beau résultat, si l'on tient compte de l'époque difficile et si l'on compare aux manifestations analogues.

C'est un beau denier qui tombe dans la caisse de l'Association et c'est aussi une grosse satisfaction pour notre Section de Paris. Car jusqu'ici, elle avait eu le rôle ingrat de demander beaucoup aux Sections locales, sans pouvoir, par son activité propre, apporter des contributions importantes au fonds commun. Cette fois-ci, elle inscrit à son actif une performance qui l'égale à nos plus fructueuses Sections, et elle n'en est pas peu fière, car l'expérience prouve que le terrain de Paris est un des plus difficiles.

Elle n'en est pas peu fière, mais elle n'en tire pas vanité, car elle sait trop ce qu'elle doit à tous nos adhérents du vaste monde, et que son mérite revient surtout à avoir su mettre en valeur à Paris ce que ceux-ci ont pu lui procurer.

En ceci, notre Vente de Paris aura été une belle manifestation de l'unité de la France Libre et de sa solidarité à travers e globe. Car l'on y a vendu des produits des provenances les plus lointaines comme les plus proches : riz d'Indochine et maroquineries de Paris ; cafés de Madagascar, de Côte d'Ivoire et de Haïti, à côté des lainages et draps du Nord ; sucre de Cuba, rhums des Antilles, dentelles de Calais et livres de France (et de Français Libres) ; bref, un condensé de France Libre sous forme commerciale.

Aussi est-il équitable de commencer ce compte rendu par un grand merci à l'adresse de nos Sections d'Outre-Mer, qui toutes, par envois massifs ou par colis individuels, ont répondu à notre appel et, parmi elles, de citer les plus généreuses : celles de Madagascar, d'Indochine, de Côte d'Ivoire, d'Oran, de Cuba, de Djibouti ; à côté d'elles, notre Section du Nord s'est révélée en France comme aussi riche de dévouements que de libéralité.

* * *

Tout ceci a été parfaitement mis en œuvre et l'organisation matérielle a été excellente.

La Vente e tenait dans le Grand Hall de l'Aéro-Club de France, 6, rue de Galilée, vaste vaisseau de très belles proportions où se déployaient sur le pourtour des comptoirs commodes et gaiement décorés, alors que l'espace central était occupé par le buffet et les tables de consommation, et qu'une scène de théâtre servait d'estrade à l'exposition des lots de la tombola et aux annonceurs.

Disons, en passant, que nous avons trouvé à l'Aéro-Club l'accueil le plus largement hospitalier, des commodités de tous ordres, une complaisance inaltérable. L'Association lui est profondément reconnaissante de tant de bonne grâce.

Le vendredi 5 et le samedi 6 furent des journées de vente active et certaines de nos vendeuses furent soumises à rude épreuve, car la richesse de leurs comptoirs attirait une foule empressée.

Le samedi, la Générale LECLERC de HAUTE-LOCQUE nous fit le grand honneur, en visitant la Vente, de signer des ouvrages consacrés à l'épopée du Général LECLERC, admiré, regretté, et toujours vivant dans le cœur des Français Libres.

* * *

La journée du dimanche 7 eut un caractère encore plus animé, et si certains comptoirs commençaient à s'épuiser, un public nombreux se pressait autour des tables du buffet, les amis se rencontraient, et tous participaient joyeusement à l'ambiance de fête qui régnait.

Notre Président, le Général de LARMINAT, absent les jours précédents où il avait présidé avec le Général VALIN une belle manifestation organisée par nos amis de Genève, assistait à cette réunion.

En fin d'après-midi il fut procédé au tirage de la tombola, qui se déroula dans la plus grande animation, d'autant qu'aux lots régulièrement prévus furent ajoutés de nombreux lots-surprise.

Félicitons et remercions au passage le R.P. FLORENT, Président de notre Section du Nord, qui, pendant les trois journées, remplit de façon magistrale le rôle d'animateur, et parfois de boute-en-train.

L'ambiance ainsi créée fut mise à profit pour quelques enchères à l'américaine, où une bouteille de champagne s'enleva pour 27.000 francs.

Après une courte allocution où notre Président remercia tous ceux et toutes celles qui avaient contribué au succès de la Vente, une vibrante « Marseillaise », chantée en chœur par tous, vint affirmer en conclusion le caractère d'entraide, dans le culte de la Patrie, de notre manifestation.

* * *

Il reste à remercier publiquement tous les artisans immédiats de la Vente. Ils ont durement travaillé, les uns pendant des semaines pour organiser, les autres pendant trois journées épuisantes de vente, pour que nous obtenions un succès, et pour que beaucoup d'argent soit recueilli au profit de nos œuvres sociales.

Leur récompense est avant tout dans le magnifique service rendu. Que toutes et tous, les femmes au grand cœur qui se sont dévouées comme nos bons camarades qui ont œuvré de toutes leurs forces et de toute leur ingéniosité, trouvent ici l'expression de la gratitude de la communauté des Français Libres.

LE COMITÉ DIRECTEUR.



STAND DE LA LIBRAIRIE

Madame LECLERC dédicant les ouvrages consacrés au Général ; à gauche le L. V. Jacques BAUCHE, auteur du livre « A force de vaincre ».

TIRAGE DE LA TOMBOLA DE LA VENTE DE CHARITÉ

Le 7 Novembre 1948

1^{er} prix : N° 3.766 : 1 vélo-moteur « Solex ».
 2^e prix : N° 8.409 : 1 accordéon.
 3^e prix : N° 3.532 : 1 montre en or.
 4^e prix : N° 4.068 : 1 étui à cigarettes.

4213 gagnent 1 serviette en crocodile.
 6341 — 2 repas offerts par le Free French Club.
 6807 — 1 service de table brodé main.
 7748 — 1 coupon soie naturelle.

Les numéros :

0575 gagnent 1 lampe de mineur.
 1588 — 1 cadre en fer forgé.
 1708 — 1 pendulette.
 1954 — 1 sac à main.
 3083 — 1 sac à main.
 3545 — 1 boîte de compas.
 3564 — 2 boîtes de cigares.
 3716 — 1 boîte de cigares.
 3735 — 1 moulin à café et 1 kg. de café.
 3827 — 1 batterie de cuisine.

Tous les billets se terminant par le numéro :

994 gagnent 1 paire de bas nylon.
 674 — 1 pendulette.
 390 — 1 écharpe en soie.
 048 — 1 kg. de laine.
 92 — 1 porte-monnaie.
 73 — 1 cendrier.
 56 — 3 kg. de sucre.
 28 — 1 montre-bracelet.
 21 — 1 étui à cigarettes.
 8 — 1 livre de café.
 7 — 1 kg. de sucre.

ÉCHOS DE NOS SECTIONS

SECTIONS D'OUTRE-MER

C'est en grande partie grâce à la générosité et à l'efficiace de nos Sections d'Outre-Mer que la Vente de Charité qui s'est déroulée à Paris les 5, 6 et 7 novembre courant, a été un des succès les plus brillants du Siège central.

Qu'il nous soit donc permis de féliciter anonymement toutes ces Sections, afin qu'elles partagent avec nous cette réussite, jusqu'à ce jour inégalée, qui est la juste récompense de leurs efforts.

ALGÉRIE

Alger. — Le Colonel DULAU quitte la Présidence effective de la Section locale, pour des motifs d'ordre militaire indépendants de sa volonté ; il reste toujours de cœur avec nous et c'est avec regret que nous le voyons partir. Nous aurons les plus grandes difficultés à trouver, sur le plan local et dans une ville de l'importance d'Alger, une personnalité aussi marquante et qui assure aussi prestigieusement notre représentation. Nous joignons donc à nos regrets tous nos compliments pour la bonne renommée qu'il nous avait acquis dans cette ville.

Nous apprenons, d'autre part, que le glorieux drapeau du 1^{er} R.F.M. est confié dorénavant à la garde des fusiliers-marins du Centre Sirocco, situé près d'Alger. Le porte-drapeau est l'Officier des Equipages de 1^{re} classe COLMAY, Vice-Président de la Section locale.

Nous avons enfin la grosse satisfaction de signaler que le Comité d'Alger s'est décidé à payer, pour le compte de l'Association, le plan social que celle-ci mettait en œuvre dans les départements d'Alger, d'Oran et de Constantine. C'est là une action généreuse à laquelle nous applaudissons tous.

Oran. — Ces jours derniers, la Section d'Oran nous a envoyé un de ses représentants, M. GHOZY, Délégué de Tlemcen. Nous avons été extrêmement satisfait de recevoir cet aimable camarade, avec lequel nous nous sommes entretenus du développement difficile mais encourageant de la Section d'Oran. Son actif Président, le Colonel REMY, avait récemment décidé de faire des conférences de propagande dans toute l'Oranie et M. GHOZY s'est offert pour lui rapporter de Paris le documentaire qu'il désirait projeter à cette occasion.

TUNISIE

Sousse. — Nous avons grand plaisir à complimenter M. TCHERNIACK, Président de la Section locale, qui a eu l'extrême amabilité de faire parvenir gracieusement à plusieurs de nos camarades, et en particulier

à M. BERGERE, Trésorier de la Section de Perros-Guirrec (Côtes-du-Nord), des photographies des tombes du Cimetière de Takrouna où sont inhumés des membres de leurs familles.

Ferryville. — Le Bureau local s'est ressaisi, sous la Présidence de M. GINER, et a commencé à préparer l'organisation de ses fêtes de fin d'année. Nous lui souhaitons un beau succès.

MAROC

Meknès. — Nous avons reçu dernièrement des nouvelles de cette Section, qui compte remanier prochainement son Bureau. Nous rappelons que jusqu'à ce jour c'était M. de BAGNEUX, colon à Aïn-Taoudjat, qui avait accepté d'assumer la Présidence malgré son éloignement de la ville de Meknès.

Agadir. — M. CORCOS, Secrétaire-Trésorier de la Section locale, est passé récemment à notre Siège, il nous a donné de vive voix un compte rendu détaillé de l'activité très satisfaisante du petit noyau sympathique d'Agadir.

A. O. F.

Dakar. — La Section locale, présidée par le Médecin-Colonel PICHAT, vient d'épurer ses comptes du 18 juin et de nous transmettre une somme de 500.000 francs. Ce résultat est remarquable si l'on songe qu'il est l'aboutissement de l'effort personnel du Président et de quelques Membres ou Amis, en dehors de toute organisation bien définie. Avant de quitter la Présidence pour rentrer en France, le Colonel PICHAT se propose de créer un Bureau capable d'un rendement nettement supérieur pour l'année prochaine. Nous le remercions très vivement, à la fois pour ses efforts d'amélioration et pour les résultats élogieux qu'il a obtenus.

Bamako. — Avant qu'il ne soit trop tard, nous tenons à remercier le Lieutenant-Colonel VERNIER, animateur de notre Section soudanaise, qui nous a expédié des dizaines de colis de café avec une régularité remarquable. Nous associons à ces remerciements M. MULLER Jean, qui nous a également beaucoup aidés.

Conakry. — Il en est de même de notre groupe de Guinée, présidé par le Médecin-Colonel LOTTE, lequel a su décider de nombreux donateurs à nous expédier des colis de riz et de café, en particulier MM. BERETRA, GAULIS et le Colonel DANLEAU. Nous les complimentons tous pour l'aide généreuse qu'ils nous ont ainsi apportée.

Niamey. — La Section du Niger, présidée par le Chef de Bataillon FLORENT, a étendu récemment son

influence à l'intérieur du territoire, de telle sorte qu'autour de MM. GAULIS et MAYNARDIER, le groupe « Free French » de Kankan s'est affirmé plus vivace que jamais et nous a fait parvenir la somme coquette de 33.000 francs C.F.A. Nous remercions très sincèrement ce sympathique noyau de Français Libres.

Abidjan. — L'effort inlassable du Commandant PLY se poursuit toujours, tant pour faire aboutir sa tombola que son projet de cité « Laurant-Champrosay », qui deviendra un Centre d'accueil pour les F.F.L. et leurs Amis. Sa tâche ne lui est pas toujours facilitée et nous lui en sommes d'autant plus reconnaissants de ne pas perdre courage.

Quoi qu'il en soit, le premier résultat partiel de ses recettes du 18 juin laisse prévoir une recette supérieure à 600.000 francs C.F.A., ce chiffre ne comprenant pas, bien entendu, la « Tombola F.F.L. » de 1 million de francs de lots. Enfin, nous devons signaler l'effort colossal de la Côte d'Ivoire dans l'expédition des colis de café dont le nombre ne se comptait plus. Tout cela est, en définitive, un triomphe bien mérité pour le Commandant PLY.

Bobo-Dioulasso. — Le Lieutenant BRIARD, revenant de la Haute-Volta, est passé dernièrement à notre Siège central. Il nous a donné le compte rendu détaillé de ses exploits pour le 18 juin, où il a recueilli une somme de l'ordre de 200.000 francs pour nos Œuvres sociales, sans compter la recette réalisée par l'Adjudant CARLIER, à Ouagadougou. Il nous a également ramené des produits coloniaux (riz et café). Qu'il reçoive ici, avec tous ceux qui l'ont aidé, nos plus vifs compliments.

Lomé. — L'admirable petite Section du Togo, remarquablement animée par le Capitaine COQUIN, nous a fait parvenir ces jours derniers 510.000 francs. C'est là un résultat splendide pour le Centre de Lomé.

A. E. F.

Brazzaville. — Le Général DELANGE, accompagné du Commandant BOUDET, est passé récemment à Paris et s'est rendu à notre Siège. Il s'est entretenu avec notre Président sur les possibilités de reclassement offertes dans le Moyen-Congo à certains Officiers subalternes et Sous-Officiers dégagés des cadres. Le Commandant EGGENSPILLER, Président de la Section locale, nous avait prévenu de son côté. Nous avons pu ainsi, dans la limite des effectifs demandés, reclasser beaucoup de camarades. A un moment où plusieurs F.F.L. cherchent à s'expatrier pour trouver un emploi outre-mer, cet effort mérite d'être souligné.

D'autre part, ainsi que nous l'avons signalé dans notre précédent Bulletin, la Section du Moyen-Congo est en plein réveil, sous l'impulsion diligente du Commandant EGGENSPILLER. Nous enregistrons donc avec plaisir l'élection d'un nouveau Comité à Pointe-Noire, dont voici la composition :

Médecin-Commandant COUPIGNY, Président ;

Commandant BRISBARRE, Vice-Président ;
M. GROSSIR, Secrétaire ;
Adjudant MUR, Trésorier ;
Lieutenant KIRSCH, MM. SYLVOZ et DE LETOILE, Membres.

Nous félicitons d'autant plus chaleureusement ce nouveau Bureau et son Président qu'il a déjà eu une activité remarquable pour le 18 juin, où il a recueilli la somme de 440.577 francs, C.F.A.

D'après des échos encore non confirmés, il apparaît que la Section du Moyen-Congo doit approcher le million C.F.A. pour l'ensemble de ses fêtes.

Pointe-Noire. — Le Médecin-Commandant COUPIGNY, notre nouveau Président local, s'est d'ores et déjà lancé dans des réalisations efficaces ; c'est ainsi que nous venons de lui adresser, sur sa demande, une liste de cinquante familles de Français Libres dans le besoin, auxquelles il compte envoyer un colis mensuel gratuit. Nous tenons à ce qu'il sache combien ce geste de solidarité F.F.L. est hautement apprécié par le Siège central et combien nous lui en sommes reconnaissants.

Bangui. — Après la brillante réussite des fêtes du 18 juin que nous avons déjà annoncées, la Section locale, présidée par M. AUDIER, vient de nous virer la somme de 668.661 francs. Qu'il nous soit permis à cette occasion de remercier une fois de plus tous les Français Libres et leurs Amis de Bangui pour l'aide substantielle qu'ils nous apportent ainsi.

Libreville. — Sous l'impulsion diligente du Président, M. DE BOISSOUUDY, la Section locale a dépassé cette année toutes nos espérances : elle vient de virer à notre Siège 350.000 francs. Bravo, Libreville et merci à tous.

Douala. — Une autre Section qui réalise des prouesses cette année-ci, c'est la Section de Douala ; brillamment emmenée par son Président, M. Jean FAYET, elle nous a rapporté la somme considérable de 900.000 francs. Au nom de nos Œuvres de solidarité, nous adressons nos plus chaleureuses félicitations à tous nos Membres et Sympathisants qui ont obtenu un si beau résultat.

Fort-Lamy. — La Section du Tchad nous a toujours adressé régulièrement des colis de café, de riz et de savon ; nous avons relevé très fréquemment sur les colis les noms du Colonel BERNARD, Président, et du Lieutenant PEREZ, Secrétaire. Nous avons grand plaisir à les remercier très sincèrement.

Moundou. — M. l'Administrateur PIERRET s'est distingué dans l'organisation remarquable de ses fêtes du 26 août. Les notabilités et la population assistèrent aux diverses cérémonies, qui rapportèrent 250.000 francs encaissés par le Siège. Toutes nos félicitations vont à cette petite Section, dont le Président et les Membres se sont magnifiquement dévoués pour nos Œuvres sociales.

MADAGASCAR

Tananarive. — Le Capitaine DALLEMER, Membre du Comité Directeur de l'Association, s'est une fois de plus dévoué efficacement pour notre cause en allant à La Réunion plaider l'émission d'un timbre surtaxé à notre profit. Les mots éloquentes ne suffisent plus pour remercier ce camarade, qui s'est distingué depuis toujours et qui nous a rendu des services inappréciables. C'est donc bien simplement que nous lui disons : « Merci ».

De son côté, le Chef de Bataillon JOUBERT continue à diriger la Section locale, travail obscur qui n'en est pas moins méritoire et auquel nous rendons hommage.

En particulier, nous enregistrons avec satisfaction le développement prodigieux de la Section de Madagascar, dont les Délégués deviennent de plus en plus nombreux dans la Grande Ile : Lieutenant-Colonel CHARLES, à Antsirabé ; M. VILLEMINE, à Mananjary ; Lieutenant-Colonel BAYLON, à Manankara. Nos vœux de réussite accompagnent les nouveaux élus, que nous remercions très sincèrement de la charge qu'ils veulent bien assumer.

Diego-Suarez. — Le Médecin-Colonel MONTFORT, dont nous avons précédemment signalé les exploits financiers du 18 juin, vient de virer à notre Siège 1.725.000 francs. Nous lui renouvelons à cette occasion nos plus vifs compliments, d'autant plus que la Section qu'il préside vient de nous faire parvenir plus de 30 kilogs de vanille par l'intermédiaire du Capitaine DALLEMER.

Fianarantsoa. — La cérémonie d'inauguration du Monument élevé près de Fianarantsoa à la mémoire du Colonel LEQUESNE et de ses compagnons a été longuement décrite par ailleurs ; ce que nous voudrions ici, c'est surtout remercier les autorités qui, par leur présence ou les facilités qu'elles ont accordées, ont puissamment contribué à la grandeur de cette œuvre, c'est-à-dire MM. les Généraux GARBAY et MONCLAR, M. VINCENT-DOLOR, le Colonel AMIEL et bien d'autres que nous ne pouvons nommer ici. Une mention toute particulière doit être cependant réservée à M. BATZ, Président de la Section locale et à ses Amis, dont l'action animatrice est à la base de cette réalisation superbe. Qu'ils soient donc remerciés et félicités.

D'autre part, M. BATZ a viré à notre Siège une somme de 350.000 francs C.F.A., qui s'ajoute aux 100.000 francs C.F.A. du district d'Ambositra. Ce résultat est absolument remarquable si l'on tient compte des difficultés qu'il a dû surmonter ; aussi nous lui en exprimons toute notre reconnaissance, avec nos plus chaleureuses félicitations.

RÉUNION

Saint-Denis. — La Section Réunionnaise est maintenant très active, tant sous l'impulsion de son Président, M. CHAUVEAU, que de sa Secrétaire, Membre d'Honneur, M^{me} RABOT ; cette dernière s'est révélée

une maîtresse de maison accomplie et une hôtesse remarquable à l'occasion de la réception qu'elle a offerte à M. le Général MONCLAR et au Capitaine DALLEMER ; M. le Préfet lui-même a particulièrement été sensible au charme de cet accueil. Il est bon, en outre, de souligner les efforts poursuivis par cette Section pour obtenir, d'une part, la création d'une banque populaire à La Réunion et, d'autre part, l'émission d'un timbre surchargé en notre faveur.

N'oublions pas, enfin, de signaler que nos camarades Français Libres de Saint-Denis nous ont adressé dernièrement les 276.000 francs C.F.A. qu'ils avaient recueillis pour le 18 juin, ce dont nous les remercions bien vivement. Bravo, les Réunionnais.

COTE FRANÇAISE DES SOMALIS

Djibouti. — La Côte Française des Somalis n'a pas manqué non plus de s'illustrer à l'occasion du 18 juin ; sous l'impulsion de M. DIEFFENBACH et des Membres du Comité, les fêtes organisées le 18 juin ont rapporté 222.000 francs qui nous ont été virés. Nous félicitons chaleureusement tous les Membres de cette petite Section pour ce résultat si brillant.

INDOCHINE

Saïgon. — Nous avons obtenu dernièrement des nouvelles précises sur les activités de la Section d'Indochine, aussi bien de la part de son Président, le Lieutenant-Colonel ARNAULT, que du Pharmacien-Commandant PILLE ; nous sommes ainsi en droit d'annoncer que la recette effectuée à Saïgon est de l'ordre de 2 millions, résultat extraordinaire qui se passe de commentaires. Nos compliments les plus élogieux vont donc à ceux qui ont contribué à un pareil succès, grâce à des manifestations multiples et variées : tombola, régates, football, rugby, galas divers, cinéma, boxe, bal, théâtre, collecte etc... Cette activité débordante se manifeste, aussi dans d'autres domaines : réunions périodiques mensuelles et obtention d'un local pour assurer une permanence trois fois par semaine. Des contacts étroits sont entretenus avec les hautes autorités et leur entourage. Nous voilà donc rassurés sur la Section Saïgonnaise, dont l'ambiance est parfaite.

Par ailleurs, la Section d'Indochine se développe très favorablement, tant à Pnomh-Penh qu'à Hanoï, où nous avons trouvé des personnes actives et dévouées. La Section de Pnomh-Penh, animée par le Colonel APPERT, a atteint des résultats surprenants, puisqu'elle nous a fait parvenir récemment une somme de 700.000 francs. Quant à Hanoï, le Capitaine de Vaisseau QUERVILLE prend actuellement la Présidence de la Section, qui promet de devenir extrêmement florissante. Nous lui adressons à cette occasion tous nos vœux de réussite.

GUADELOUPE

Pointe-à-Pitre. — Le Docteur MAUZE poursuit sans relâche et en dépit de difficultés sans nombre son œuvre de bienfaisance à la GUADELOUPE ; il y a lieu de souligner le côté moral de son action, car il a pro-

jeté récemment de faire ériger à Pointe-à-Pitre un Monument aux Morts de la France Libre ; son désir est le nôtre et nous lui souhaitons ardemment de réaliser ce brillant projet.

ST-PIERRE ET MIQUELON

Saint-Pierre. — Nous notons avec satisfaction que l'effort de conciliation entrepris par notre Délégué, M. PLANTAGENEST, est en bonne voie ; tôt au tard, le regroupement de nos Membres, un instant divisés, se fera comme il doit.

MARTINIQUE

Fort-de-France. — A la Martinique, le Capitaine de Frégate RECHER se révèle un animateur de premier ordre ; il vient de nous envoyer un compte rendu de la brillante manifestation qu'il a organisée à l'occasion de la remise du drapeau à la Section. Nous suivons son activité avec le plus grand intérêt.

GUYANE

Cayenne. — Notre Délégué local, M. CASCA, a jeté les bases de la future Section Guyanaise. Le recensement des Membres et des Amis est déjà commencé, des insignes ont été vendus et son effort se développe favorablement ; il espère définitivement mettre sur pied la Section vers la fin de l'année. Nos vœux de réussite l'accompagnent et nous le complétons sincèrement pour ce beau travail.

GOLD-COAST

Accra. — Nous avons en Gold Coast un groupe de Français Libres et Amis, animé par M. LEITERER, d'un esprit de cohésion splendide. Leurs efforts se matérialisent par des résultats intéressants ; c'est ainsi que nous avons reçu dernièrement de leur agent comptable une somme de 10.886 francs ; d'autre part, ils nous envoient régulièrement en communication leur Bulletin périodique ; nous tenons ici à les en remercier bien vivement au nom de nos œuvres sociales.

NOUVELLES-HÉBRIDES

Port-Vila. — A la dernière minute, nous apprenons par un télégramme chiffré venant des Nouvelles-Hébrides que notre Président local, M. LESTEL, nous vire une somme de 1 million de francs. Bravo, Port-Vila. Toutes nos félicitations.

TCHAD

Du Tchad, nous apprenons que la Ville de Fort-Lamy a donné à une de ses avenues le nom du Sous-Lieutenant Paul TRIPIER, Compagnon de la Libération, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaillé Militaire, engagé volontaire aux Forces Françaises Libres en juin 1940, tué à l'ennemi en Italie le 19 juin 1944.

SECTIONS DE L'ÉTRANGER

A GENÈVE

Le Festival de l'Association des Français Libres

Nous nous devons de fonder une Section Suisse de l'A.F.L. à Genève où le nom de la France Libre est évoqué depuis fort longtemps, mais où jusqu'ici aucune Section régulière de notre Association n'existait.

Notre camarade Maxime VOISSEAU, ayant été désigné comme Délégué en Suisse de l'A.F.L., a fort bien manifesté nos intentions en organisant au profit de nos Œuvres d'entraide un festival très réussi, qui s'est poursuivi les 5, 6 et 7 novembre au « Kursaal » de Genève.

En cette époque si troublée de l'histoire du monde, alors que l'union pacifique des hommes semble être inaccessible, au moment où la fraternité des hommes de bonne volonté devrait se manifester d'autant plus qu'ils ont plus souffert, nous, les Français Libres, nous devons d'élargir au sein de la communauté française, et particulièrement chez nos amis à l'étranger, les possibilités de rapprochement des esprits et d'union des cœurs.

Certes, les preuves d'amitié nous sont toujours et fréquemment données par nos amis suisses, dont l'hospitalité n'est jamais en défaut ; aussi est-ce avec une joie renouvelée que nous nous sommes retrouvés parmi eux à l'occasion de ces trois journées de manifestations.

Elles s'ouvrirent le 5 novembre sous la présidence d'honneur de M. Xavier DE GAULLE, Consul Général de France et en la présence de notre Président le Général de LARMINAT et du Général VALIN, Inspecteur Général de l'Armée Française de l'Air, par une conférence du Capitaine Pierre CLOSTERMANN Député du Haut-Rhin, grand as parmi les pilotes glorieux de cette guerre.

S'il est des gens à qui les circonstances permettent de douter de la France, il n'est que de voir et d'entendre cet homme de 27 ans, qui incarne les plus hautes vertus et le plus beau courage de la jeunesse française pour être convaincu une fois encore que la France ne meurt pas.

Avec cette simplicité et cette modestie qui sont l'apanage des vrais héros, Pierre CLOSTERMANN évoqua l'énergie, le courage, l'abnégation des autres, de tous ses camarades, dont la plupart sont tombés dans cette lutte tragique pour la liberté des peuples que l'humanité semble ne pouvoir atteindre et pour la plus grande gloire de l'histoire des « Grands Rebelles » de la France-Libre.

C'est avec émotion que l'assistance vit se dérouler sous ses yeux les impressionnants clichés filmés automatiquement par des appareils fixés aux mitrailleuses et synchronisés avec leur tir sur les avions mêmes que pilotait Pierre CLOSTERMANN.

Ce fut ensuite, dans les salons du Cercle de Genève,

le vernissage de l'exposition que l'A.F.L. avait déjà présentée à Paris, à Bruxelles et à Lausanne, des gouaches si précises et si vivantes du peintre de l'Air, Paul LENGELLE. M. Pierre CLOSTERMANN commenta brillamment, devant de nombreuses personnalités, les circonstances des combats aériens auxquels tant de ses camarades et lui-même avaient pris part.

Le soir, au cours d'une représentation de gala dans la salle de théâtre du « Kursaal », après l'audition de l'Union Musicale Française et précédée d'un spectacle charmant, celui de la troupe de chants et danses tahitiens **Manasa Tahiti**, vint la présentation du film **Maintenant on peut le dire**, le remarquable document de la R.A.F. sur l'organisation d'un réseau de Résistance en France.

Les 6 et 7 novembre, les premières manifestations de la Section de Suisse de l'A.F.L. se poursuivirent avec succès.

Nous remercions notre camarade Maxime VOISSEAUX pour les efforts qu'il a accomplis afin de mener à bien ces fêtes de la France Libre et M. DUBOULOZ, pour l'aide amicale et dévouée qu'il lui a apportée.

Les cérémonies sous la présidence d'honneur de M. le Consul Général de France, Xavier de GAULLE ; se déroulèrent en la présence des Généraux de LARMINAT ; VALIN ; de M. VAYSSET, Consul Général adjoint ; du Colonel de GUILLEBON, attaché militaire ; du Commandant GOYET, Attaché militaire adjoint ; du Capitaine GOURNAL, Officier d'ordonnance du Général VALIN ; de M. de LA VALETTE, Secrétaire de l'A.F.L. à Paris ; de M. RUFFENACHT, Président des Anciens Combattants de la Résistance en Suisse, de M. Maxime VOISSEAUX, Délégué de l'A.F.L. en Suisse et de nombreuses autres personnalités.

NOTE

Nous prions les membres de nos Sections à l'étranger de ne pas manquer de nous faire connaître leurs changements d'adresse lorsque le cas se produit, afin d'éviter au Siège central des frais de poste inutiles, ces frais étant considérables pour l'étranger.

SECTIONS MÉTROPOLITAINES

ALPES-MARITIMES

Une journée du souvenir. — Le 12 septembre 1948, la Ville de Nice a eu la visite du Général de GAULLE.

Après avoir été reçu au Monument aux Morts par les Membres de l'Association des Français Libres des Alpes-Maritimes, groupés autour de leur drapeau il a poursuivi son voyage avec eux afin de se rendre au cimetière n° 10, de la 1^{re} Division Française Libre à l'Escarène.

Sur la place du village, où il a été très longuement applaudi par la population, le Général de GAULLE a procédé à une remise de décorations, puis a déposé une gerbe au Monument aux Morts de 1914-1918.

Se rendant ensuite au cimetière Militaire de la 1^{re} D.F.L., il inaugura le Monument Commémoratif que le Comité Départemental F.F.L. des Alpes-Maritimes vient de faire construire. Il déposa une magnifique croix de Lorraine florale aux couleurs nationales au pied du Monument et prenant la parole il rappela, dans une brève allocution, les durs combats que les Français Libres ont mené pour libérer le sol national, combats qui ont coûté la vie aux meilleurs d'entre eux.

Ce fut une belle journée du souvenir pour les Français Libres des Alpes-Maritimes auxquels s'étaient joints un nombre important de sympathisants F.F.L. et qui se termina par une soirée de gala très réussie dans les salons du Queen's Hôtel de Nice.

Le 1^{er} novembre 1948, une importante délégation de l'A.F.L., avec son drapeau, s'est rendue au cimetière n° 10 de la 1^{re} D.F.L. à l'Escarène. Le cimetière avait été coquettement fleuri par les soins de la section des l'A.F.L. de Nice et avec la participation des habitants de l'Escarène. Une croix de Lorraine florale a été déposée au pied du Monument par le Général HUMBLLOT.

VAUCLUSE

A l'issue de la manifestation qui a eu lieu en Avignon le 10 septembre 1948 en l'honneur de la visite du Général de GAULLE plusieurs membres de l'A.F.L. ont été décorés :

Croix de guerre 1939-45 : M^{lle} ALLAMEL Marie-Louise et GON Marthe, MM. GON Louis, MERCIER Marcel et MALBERT Pierre.

Médaille de la Résistance : M. VANSON Jean.

Croix de la France Libre : M^{me} CUILLERAI Jean et CLAMON Max.

Tous les anciens F.F.L. ont tenu à apporter leurs témoignages de reconnaissance de sympathie et de dévouement au grand Chef de la France Libre. Après un vin d'honneur offert à la Mairie, la Section vauclusienne de l'A.F.L. a offert à M^{me} la Générale de GAULLE un portrait du Général exécuté en sanguine par l'artiste BUFFA.

COTES-DU-NORD

Le 8 septembre dernier ont été célébrées en l'Eglise de Saint-Quay-Portrieux les obsèques du Caporal Louis MALBERT des Forces Françaises Libres, parachuté sur le front de Lorient et mort au champ d'honneur, le 1 juin 1944, à Saint-Marcel (Morbihan).

Il était le fils du Commandant Louis MALBERT, ancien commandant de l'« Iroise » et de Madame, conseillère municipale.

Les honneurs militaires ont été rendus par un détachement de parachutistes sous la conduite d'un Lieutenant et par les drapeaux des Médaillés Militaires, du Groupe départemental des F.F.L., des Anciens Combattants de l'U.N.C. et de l'U.F., des Déportés et de la Résistance.

De nombreuses personnalités ont assisté à cette cérémonie, parmi lesquelles M. LOZET, Conseiller Général, le Colonel RAYNEVAL, M. ARDOUIN, Maire de Saint-Quay, etc.

Une allocution a été prononcée au cimetière par M. ARDOUIN qui fit l'éloge funèbre du défunt et, rappelant la très belle citation dont il a été l'objet, conclut en disant que le souvenir de ce héros, tombé en faisant volontairement le sacrifice de sa vie, resterait à jamais gravé dans nos cœurs.

SEINE

Nous avons le regret d'annoncer le décès accidentel, survenu le 5 novembre 1948, de notre camarade Roger ESPINASSE, représentant de l'Association au Perreux-sur-Marne.

Une délégation à la tête de laquelle se trouvait M. Jean BROWN, Vice-Président de la section Banlieue Est, groupée autour du drapeau de l'Association, a assisté à l'Office funèbre célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste du Perreux et a pris part au cortège qui accompagnait le disparu à sa dernière demeure.

NORD

Soirée de gala du 21 septembre. — Un très nombreux public avait tenu à assister à la soirée de gala organisée par notre Section du Nord au Cinéclub de Lille, au profit de nos œuvres sociales, le 21 septembre.

Parmi les personnalités, on remarquait : M. LANQUETIN, Préfet du Nord ; le Général CHEVILLON, Commandant la 2^e Région Militaire ; le Général ANGENOT, représentant le GENERAL DE LARMINAT ; MM. GAÏFIE, Maire de Lille ; WILLAUGHBY, Consul de Grande-Bretagne ; le Général DUMAS ; l'Intendant Général PRATE ; le Révérend Père FLORENT, Président de notre Section ; M. Jacques DEFOSSEZ, Vice-Président ; M. Georges FOUAN, Trésorier ; M^{me} de FLEURIEU Chef du Service de Propagande de l'Association ; et les présidents des Groupements d'Anciens Combattants, de Résistants, d'Anciens Déportés ou Prisonniers de guerre.

Une garde d'honneur était formée par un détachement de parachutistes.

Après l'exécution par la musique du 43^e R.I. des hymnes nationaux français et anglais, une excellente partie artistique fut fournie par le pianiste Pierre SPIERS et la chanteuse JANY LAFERRIERE. Ces artistes remplaçaient notre camarade Germaine SABLON qu'un accident de voiture avait empêché d'être parmi nous.

Quand le **Chant des Partisans** eut terminé cette première partie, le Révérend Père FLORENT prononça une émouvante allocution ; après avoir remercié les personnalités et les nombreux amis de notre Section qui contribuèrent à la réussite de cette soirée il exalta l'héroïsme de nos camarades disparus et termina par un appel à la générosité des spectateurs en faveur des familles de ceux-ci, appel largement entendu puisque la quête effectuée par nos camarades parachutistes rapporta près de 45.000 francs.

En deuxième partie, fut projeté pour la première fois à Lille, le film **Maintenant on peut le dire**.

Nous tenons à remercier et à féliciter notre Section du Nord et en particulier son Président, le Révérend Père FLORENT, pour la brillante réussite de cette soirée, qui a remporté le plus vif succès tant sur le plan moral que financier.

TERRITOIRE DE BELFORT

Le dimanche 10 octobre 1948 a été inaugurée, sous la présidence de M. le Médecin-Général SICE, l'avenue du Général-Leclerc, à Belfort.

La cérémonie d'inauguration a été précédée, dans la matinée, d'une prise d'armes au cours de laquelle plusieurs décorations ont été remises.

A 10 heures, les autorités passèrent en revue une compagnie du 5^e R.T.M., rassemblée devant la Préfecture.

Ensuite eut lieu la remise du drapeau à M. Louis LUC pour la section locale des Forces Françaises Libres par M. le Médecin-Général SICE et les décorations suivantes ont été décernées à d'anciens combattants de la France Libre.

Albert FRANTZ : Croix de guerre, Médaille militaire et Médaille de la France Libre ;

Louis LUC, René WORMSER, André BRAND, Léon BAILLY Croix de guerre et Médaille de la France Libre ;

Albert TOILLON et Eutrope SOUDOIS : Médaille de la Résistance et Médaille de la France Libre ;

Jean GRIFFON, le Général NEUHAUSER, Léon ENAUX, Jean WORMSER, François RIOU, Constant BOILEAU et Raymond LORRAIN : Médaille de la France Libre.

Les délégations des Sociétés patriotiques se rendirent ensuite au carrefour des faubourgs de Lyon et de Paris, où devait se dérouler l'inauguration de la plaque Avenue du Général-Leclerc.

Des allocutions ont été prononcées par MM. Louis LUC, Président de la Section de l'A.F.L. pour le Territoire de Belfort ; par M. METZGER, Maire de Belfort ; par M. le Médecin-Général SICE et par M. LAUMET, Préfet du Haut-Rhin. Elles ont retracé la carrière glorieuse du Général LECLERC. M. METZGER a fait ressortir que c'était la première fois qu'une cérémonie était organisée pour l'inauguration d'une dénomination de rue et que si cette exception avait été faite, c'était en raison certes de la gloire accumulée, mais surtout de la qualité de cette gloire.

Après ces discours, le Général SICE découvrit la plaque de son voile tricolore. Le Faubourg de Paris est devenu l'Avenue du Général-Leclerc.

Une minute de silence fut ensuite observée, pendant qu'un détachement du 61^e R.A. présentait les armes.

L'inauguration a été suivie du dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, d'un vin d'honneur offert par la Municipalité et d'un déjeuner intime auquel notre Président avait convié le Préfet, le Maire et le Colonel Commandant d'armes.

NOS INFORMATIONS

CARTE DU COMBATTANT

Pour répondre au désir exprimé par nos sections locales, nous avons décidé de créer à notre siège central un service « Carte du Combattant ». Ce service aura pour mission de traiter toutes questions intéressant l'obtention de la carte de combattant.

Nos sections peuvent donc lui adresser leurs demandes dûment remplies. Ce service les contrôlera et les présentera directement à la commission compétente. Il fournira également tous renseignements au sujet de l'établissement de ces questionnaires.

Nous rappelons à nos sections qu'elles peuvent obtenir gratuitement les imprimés auprès de l'Office Départemental des Anciens Combattants.

Nos sections de l'étranger seront approvisionnées par nos soins.

Il est bien entendu que l'Association ne s'occupera que des demandes des membres à jour de leurs cotisations et joignant un timbre pour la réponse.

Adresser les lettres à l'Association avec l'indication « Service de la Carte du Combattant ».

DECRET N° 48.1653 DU 20 OCTOBRE 1948, RELATIF A L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DES SERVICES MILITAIRES VOLONTAIRES.

Article premier. — La Croix des services militaires volontaires pourra exceptionnellement être attribuée à des officiers et sous-officiers d'active (à l'exclusion toutefois de ceux constituant l'encadrement organique des unités cadres du service militaire préparatoire), qui, en dehors des fonctions réglementaires qu'ils remplissent, ont rendu des services exceptionnels à l'instruction donnée au titre du service militaire préparatoire.

Art. 2. — Une instruction ministérielle déterminera les conditions d'attribution de la Croix des services militaires volontaires, au titre du service militaire préparatoire.

Art. 3. — Le Ministre de la Défense Nationale et le Secrétaire d'Etat aux Forces armées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Paris, le 20 octobre 1948.

COTISATIONS 1949

Afin de ne pas subir d'interruption dans le Service de la Revue, nous demandons instamment à nos membres de s'acquitter DES MAINTENANT de leur cotisation pour l'année 1949.

Nous rappelons que nos membres résidant dans la métropole doivent payer leur cotisation directement au siège central.

Nous leur recommandons l'emploi du mandat payable à notre Compte Chèque Postal 5126-45 Paris.

Pour la France et l'Union Française, la cotisation 1949 a été fixée à 400 francs (abonnement à la Revue compris).

BANQUE DE FRANCE

AVIS DE CONCOURS POUR L'EMPLOI DE REDACTEUR

Un concours pour l'emploi de Rédacteur à la Banque de France sera ouvert le dimanche 6 mars 1949.

Pourront être admis à concourir les candidats du sexe masculin de nationalité française, âgé de plus de dix-huit ans et de moins de vingt-six ans au 1^{er} janvier 1949 et titulaires de l'un des diplômes suivants : baccalauréat complet de l'Enseignement secondaire, diplôme de sortie de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, certificat d'admissibilité à l'Ecole Polytechnique, certificat d'admission à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr, certificat d'admission à l'Ecole Navale, certificat d'admission à l'Ecole de l'Air assorti de la première partie du baccalauréat de l'Enseignement secondaire.

Tous renseignements sur ce concours peuvent être obtenus à la Banque de France, 39, rue Croix-des-Petits-Champs, à Paris, et auprès des Directeurs de succursales.

Les demandes d'inscription, accompagnées de toutes les pièces nécessaires, seront adressées du 20 décembre 1948 au 20 janvier 1949 au Gouverneur de la Banque de France à Paris.

CONDITIONS NECESSAIRES POUR PRENDRE PART AU CONCOURS POUR L'EMPLOI DE CONTROLEUR DES TELECOMMUNICATIONS AERIENNES

Article premier. — Les titres ou diplômes exigés des candidats au concours pour l'emploi de Contrôleur des Télécommunications aériennes sont les suivantes :

1° Baccalauréat (première partie) ou brevet supérieur de l'Enseignement primaire ;

2° Diplôme des Ecoles nationales professionnelles (section technique) ou diplôme de conducteur électricien des écoles suivantes :

Ecole d'Electricité industrielle de Marseille ;
Ecole de Conducteurs électriciens de Toulouse ;
Ecole de Conducteurs électriciens de Grenoble.

Art. 2. — Les candidats diplômés des Ecoles techniques privées énumérées dans la liste publiée au Journal Officiel du 5 mai 1948 ou justifiant avoir suivi le cycle complet de l'enseignement donné dans ces écoles pourront également prendre part au concours pour l'emploi de Contrôleur des Télécommunications aériennes.

Paris, le 21 octobre 1948.

RAPATRIEMENT DES CORPS DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE INHUMES DANS LES TERRITOIRES DE L'UNION FRANÇAISE OU A INHUMER DANS CES TERRITOIRES.

Un arrêté du Ministre de la France d'Outre-Mer, publié au Journal Officiel n° 257 du 29 octobre 1948 (page 10505) détermine les conditions d'autorisation pour l'exhumation et le transport en France ou dans l'un des territoires d'outre-mer, des restes mortels des personnes décédées dans les Colonies.

EXTRAIT DU DECRET N° 48-1713 DU MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE, PORTANT REGLEMENT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE POUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE II DE LA LOI N° 48-337 DU 27 FEVRIER 1948, RELATIF AU TAUX DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITE ET DE VICTIMES DE LA GUERRE.

Ce décret stipule que :

Dans le cas de variation générale des traitements faisant ressortir l'application d'un coefficient unique, celui-ci sera constaté dans le délai d'un mois par décret pris sur le rapport du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, du Ministre des Finances et des Affaires Economiques.

Il sera appliqué aux montants des pensions à compter de la date d'effet de la variation des traitements.

Dans le cas de variation générale des traitements qui ne ferait pas ressortir l'application d'un coefficient de variation unique, qu'il s'agisse de modifications des traitements proprement dits, ou de l'attribution et, le cas échéant, de suppression d'indemnités fondées sur une variation du coût de la vie, des modifications correspondantes devront, pour prendre effet de la même date, affecter les montants des pensions.

Nous recommandons à ceux de nos camarades que cette question pourrait intéresser de se reporter au Journal Officiel du 10 novembre 1948, page 10927.

Le 1^{er} Novembre à Paris

Une cérémonie a eu lieu le 1^{er} novembre, à 10 h. 30, au Monument aux Morts de la France Libre, au Palais des Arts Modernes.

En présence de M. Pierre de GAULLE, Président du Conseil Municipal de Paris, du Général de LARMINAT, de l'Amiral ORTOLI et de plusieurs personnalités de la Ville de Paris et de la France Libre, l'assistance s'est recueillie et une minute de silence a été observée devant le Monument.

La garde d'honneur était assurée par un détachement militaire de la garnison de Paris et un important service d'ordre.

Des gerbes ont été déposées par M. Pierre de GAULLE, M. LEONARD, Préfet de Police ; le Représentant du Préfet de la Seine et par M. ROQUERE, Président de l'Association des Premiers Compagnons.

Une messe sera célébrée à l'Eglise Saint-Louis des Invalides le dimanche 19 décembre à 12 heures à la mémoire du Général BROSSET et des Morts de la 1^{re} D.F.L.

Tous les anciens Français Libres sont priés d'y assister aussi nombreux que possible.

INFORMATION AUX EX-F.N.F.L.

Le Ministère de la Marine Marchande recrute actuellement des Directeurs d'Ecole d'Apprentissage maritime parmi les Officiers de la Marine Marchande (âge maximum : 52 ans), ainsi que des Instructeurs parmi les anciens Officiers marins ou Maîtres de la Marine Marchande dans les spécialités de charpentage, forge et ajustage, manœuvre, matelotage.

Les candidatures doivent être adressées au Ministère de la Marine Marchande, Bureau E.A.M., Direction des Gens de Mer, 3, place Fontenoy, Paris-VII^e.

De très nombreux F.N.F.L. de la Marine de Commerce en particulier, réunissant vingt-quatre mois de navigation (ou plus) en zone dangereuse, n'ont pas encore adressé leur demande de Croix de guerre.

Nous prions instamment nos camarades intéressés de déposer dans les meilleurs délais leur demande à leur bureau de l'Inscription Maritime.

Les ex-F.N.F.L. (Marine de Guerre) réunissant les conditions doivent adresser leurs demandes à leur Bureau Maritime des Matricules (ex-B.M.R.).

Le Commandant KIEFFER dédicacera son livre « Bêret Vert » le 29 décembre, à 17 h. 30, dans les salons du Free French Club.

RECTIFICATIF

On nous signale que dans notre n° 11 de la Revue de septembre 1948, page 4, deuxième colonne, le paragraphe commençant à la sixième ligne doit être rectifié et lu comme suit :

« C'est à cette réunion que se rencontrèrent pour la première fois Leclerc et le Capitaine Dio ; ils ne devaient plus se séparer. Dio, séance tenante, mit sa compagnie de tirailleurs aux ordres de Leclerc. A 7 heures du matin, Leclerc, au Palais du Gouvernement de Douala, avait tout réglé. Cependant que le Capitaine Gardet partait pour Yaoundé, en compagnie du Capitaine Dio, afin de notifier au Gouverneur Brunot, qui en accepte les conséquences, la situation nouvelle qui avait pris corps à Douala ».

Le monument au C^{nel} Lequesne (fin)

Compagnon de la Libération, chevalier de la Légion d'honneur, plusieurs fois cité à l'ordre de l'Armée, promu lieutenant-Colonel, Lequesne connaît enfin la douceur du foyer, retrouvé, auprès de sa femme et de son jeune fils. Période trop brève. Comme tout vrai « Free French », désireux de se battre encore et toujours pour la France, il est volontaire pour Madagascar.

A la demi-brigade nord-africaine, il donne, une fois de plus, pleine mesure de ses qualités d'organisateur et de chef, en conduisant les opérations de pacification dans la région de Moramanga.

Le 3 octobre 1947, il était venu étudier à Fianarantsoa le projet d'une opération dans le nord du secteur.

Il disparaissait à jamais le lendemain, ce vivant exemple de courage et d'enthousiasme, de la cohorte des Detroyat, des Broche, des Savey, des de Roux, Amilakvari, Amyot d'Inville, Laurent Chaprosay, Langlois, Brosset, de Saigne et des milliers d'autres de nos compagnons, morts pour la France.

Cette somme de vaillance d'honneur et de gloire que je viens d'évoquer dans le souvenir des six disparus, les deux principaux animateurs de la Section des Français Libres de Fianarantsoa, M. Batz, son Président et M. l'Ingénieur BARY, ont eu la pieuse pensée de l'inscrire dans la pierre.

Qu'ils acceptent ici l'affectueux remerciement de la France Libre, des êtres chers, des Chefs et des Amis de nos compagnons disparus.

AUX ÉTUDIANTS MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Les étudiants membres de l'Association des Français Libres sont invités à nous faire connaître leur qualité aussitôt que possible.

Le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Service des Restitutions, 83, avenue Foch, Paris (16^e), communique :

Le décret n° 47-1309 du 16 juillet 1947, pris pour l'application de la loi du 16 octobre 1946, par son article 6, fixe au 17 août 1947 la date à laquelle les demandes de restitution de corps des victimes de guerre présentées par les familles ne sont plus recevables.

Or, les demandes frappées de forclusion étant très nombreuses, il a été préparé un projet de décret prévoyant que les demandes de transfert de corps seront reçues jusqu'au 31 décembre 1948, dernier délai.

Sans préjuger de la décision qui sera définitivement prise par les départements intéressés, le projet de décret est d'ores et déjà communiqué aux familles, afin qu'elles puissent envoyer leur demande en double exemplaire avant le 31 décembre 1948, terme de rigueur.

Les demandes de transfert de corps aux frais de l'Etat devront donc être adressées sans retard à la Délégation principale du Ministère des Anciens Combattants dont dépend le département où résident les familles.

Il est bien spécifié que cette communication a un caractère pour le moment aléatoire.

RECLASSEMENT

Notre service de Reclassement signale qu'il est saisi chaque jour d'un nombre croissant de demandes d'emplois. En raison des conditions actuelles du marché du travail, il devient extrêmement difficile de satisfaire à toutes ces demandes.

Nous adressons un pressant appel à tous ceux de nos lecteurs, camarades et amis qui seraient en état de le faire, en leur demandant de nous informer de toutes situations ou emplois vacants dont ils auraient connaissance et dont nous désirons faire bénéficier ceux d'entre nous que de telles propositions peuvent intéresser.

ARBRE DE NOËL DE LA SECTION DE PARIS



Notre SECTION DE PARIS offrira un arbre de Noël aux enfants de ses membres le DIMANCHE 26 DÉCEMBRE, à 14 h. 30 dans les salons de la Maison de la Chimie, 28, rue Saint-Dominique à Paris (7^e).

Cet arbre de Noël comportera un programme artistique suivi d'un goûter et se terminera par une distribution de jouets ou d'articles utilitaires.

Les parents voulant en faire bénéficier leurs enfants sont priés de se présenter au service social de l'Association jusqu'au 22 DÉCEMBRE INCLUS, de 14 h. à 17 heures, munis de pièces justificatives.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA REÇUE PAR CORRESPONDANCE.

Peuvent participer à cet arbre de Noël les enfants de nos membres habitant la Région parisienne âgés de moins de 12 ans.

LES FRANÇAIS LIBRES A L'HONNEUR

LÉGION D'HONNEUR

Sont nommés ou promus dans l'Ordre de la Légion d'Honneur :

COMMANDEURS

Lieutenant-Colonel René-André-Achille MOREL.
Lieutenant-Colonel Bernard-André-Edouard SAINT-HILLIER.
Lieutenant-Colonel Jacques SOUFFLET.

OFFICIERS

Chef de Bataillon Edmond-Emile-Paul LOUVEL, premier Groupement de Bataillons de choc.
VAISSIER Jean, Commandant.

CHEVALIERS

Sergent Nicolas TOWNLEY.
Lieutenant André BUQUIN.
Lieutenant de Vaisseau de Réserve A.-C.-L. PRAUD.
Sous-Lieutenant Pierre PALMIER, F.F.L., 1^{re} D.M.I.
Lieutenant Henri GAUDIN (à titre posthume).
M. Pierre H. MOIROUX.
Intendant de 2^e classe Robert J.-M. LESGNOY.
Médecin Commandant André CAMPOURCY.

MÉDAILLE MILITAIRE

La Médaille militaire est conférée à :

L'Adjudant-Chef Louis BOURDAIS.
Joseph BANDIERA (à titre posthume).
Carmel DIACONO (à titre posthume).
Louis GUADAGNOLI (à titre posthume).
Momy COHEN.
Maurice COHARD (à titre posthume).
Fernand-M.-A. COSSE (à titre posthume).
Armand NANCEL.

CROIX DE GUERRE

Sont cités à l'Ordre de l'Armée aérienne, à titre posthume :

Le Commandant Georges GOUMIN, F.A.F.L.
Le Capitaine Marcel BOUGUEN, F.A.F.L.
Le Lieutenant Pierre BRISDOUX GALLONI D'ISTRIA, F.A.F.L.
L'Aspirant Jacques MOREAU, F.A.F.L.
L'Adjudant Léon GUERNON, F.A.F.L.
Le Sergent-Chef Emile LOBATO DE FARIA, F.A.F.L.
Le Sergent-Chef Pierre WATEL, F.A.F.L.
Le Sergent Lucien BOURDIN, F.A.F.L.
Le Sergent Ramon MICHEL, F.A.F.L.
Le Sergent André MINGAN, F.A.F.L.

Changements d'adresse

Pour tous changements d'adresse, joindre la dernière bande et 20 francs en timbres.

Il ne sera pas tenu compte des notifications de changements d'adresses auxquelles cette somme ne serait pas jointe.

MÉDAILLE DE L'AÉRONAUTIQUE

La Médaille de l'Aéronautique a été décernée à titre exceptionnel à :

M. Marcel LANTIN, Pilote de Transports publics à la Compagnie des Transports Aériens Intercontinentaux.
Capitaine Roger-E. MASSON.
Lieutenant Francis MELVILLE-LYNCH.
Mme Augustine VACHET, recordwoman des passagères dans le Sud-Amérique.

RECONNAISSANCE FRANÇAISE

La Médaille de la Reconnaissance Française a été décernée à :

M. Jean HANTER (Médaille de bronze).

MÉRITE AGRICOLE

OFFICIER

Le Général de Division Pierre GARBAY, Commandeur de la Légion d'Honneur.

MÉDAILLE DES ÉVADÉS

La Médaille des Evadés a été décernée à :

MM. Pierre-P.-M. ANDRE, Charles NEDELEC.

RECTIFICATIF

C'est par suite d'une erreur que, dans notre revue n° 12, dans la rubrique « Les Français Libres à l'Honneur », nous avons indiqué que M. le Général Raymond MAGRIN-VERNERET, alias MONCLAR, avait été promu Commandeur de la Légion d'Honneur.

Il s'agit en réalité du Lieutenant-Colonel Rémond MAGRIN-VERNERET, alias MONCLAR, nommé Officier de la Légion d'Honneur.

Nous nous excusons de cette erreur.
Le Général MAGRIN-VERNERET est Grand-Officier de la Légion d'Honneur.

Dans notre numéro n° 11 « Les Français Libres à l'Honneur », nous avons omis de mentionner que le Commandant VAISSIER Jean, Officier de la Légion d'Honneur, 4 citations, rosette de la Résistance, 177 missions de guerre dans la chasse, avait reçu la Médaille d'or de l'Aéro-Club de France.

Nous nous en excusons.

A nos Correspondants

Dans toute correspondance, mentionner le numéro de carte de membre. Joindre 10 francs en timbre (ou un coupon réponse international).

Il ne sera pas répondu aux lettres ne contenant pas de timbre pour la réponse, ainsi qu'à celles émanant de membres non à jour de leur cotisation.

MONUMENT AUX MORTS DE LA FRANCE LIBRE

Septième liste de souscription

M. DUFEIL	Fr. 1.700	M. MECHARY Auguste (en mémoire de ses frères et amis F.F.L.)	200
Section A.F.L. Cherbourg	11.100	Mme Vve MILLINER (en souvenir de son mari décédé à bord du <i>Vaillant</i>)	200
Section A.F.L. Buenos-Aires :			
De la part de :			
M. TELLIER Raoul	25.700	Mme Vve PROSMAGUER (en souvenir de son mari mort à bord du <i>Léopard</i>)	200
M. COMBESCOT Jean	25.700	Mme Vve FOUQUET (en souvenir de son mari mort à bord de <i>La Moqueuse</i>)	200
MM. JOSE ITURAT y C. BACHER	25.700	M. BRIER Marcel	300
M. DUCLOS Maurice	15.400	Section A.F.L. Amiens (produit d'une collecte). M. RAMANKOTO André	1.600
M. et Mme BROSSE	15.400	M. ESPIC	250
M. et Mme SERRA	15.400	Section A.F.L. Istanbul (produit d'une souscription)	500
M. ROBERTIE Pierre	12.820	Général ROLLOT	15.000
M. ETCHEVERIGARAY Fabian	12.820	M. CHAULLAC André	1.000
M. HARTMANSHEIN Jean	10.280	Lieutenant GODFREY	1.700
M. KUMMER Marcel	10.280	Brigadier-Chef DIGUET	1.700
MM. ESTRABU y Cia	10.280	M. GAMET Maxence	500
M. ARTAUX Gustave	10.280	M. DE GLOS Nicolas	500
M. ROBERTO NOGARO	10.280	M. WALBAUM Roger	200
M. FOURVEL RIGOLLEAU Léon	10.280	M. GUIGNARD	200
Mme GOFFRE Léonie	10.280	Section A.F.L. Moundou :	
M. DESIDERIO STERN	10.280	De la part de :	
MM. LIZ KLETT y Cia	10.280	M. DUPERTUIS	1.000
MM. AVERBUJ y Cia	10.280	M. FABRE	200
M. ALFREDO FORTABAT	10.280	M. PIERRET	300
M. LISICA S.R.L.	10.280	M. MARTIN	500
Mme JEANE FROMENT	5.140	M. FAVROLE	500
M. BRODIN J.-M.	5.140	M. CAROL	250
M. PABLO MOURIER	5.140	M. BINET	250
MM. DESIDERIO STERN y Cia	5.140	M. ESCARGUEL	2.000
M. BAITA Hector	5.140	M. PAWLKI	300
M. SIELESKY Manuel	5.140	M. CLIQUE	500
M. GUTHMANN (Joyero)	5.140	M. CARRAZ E. (à la mémoire des Français Libres morts au combat)	500
Mme PASSERA Victorine	5.140	M. MARCHALOT Jean	200
M. MONIER Paul	5.140	Mme Vve LE TYRAN (en mémoire de ses deux fils morts pour la France)	300
MM. CASSIN et GLUSMAN	5.140	Mlle AURES Françoise	400
M. BAJNOFF Isaac	5.140	M. DESPESSAILLES R. (en souvenir de son fils le pilote Jacques DESPESSAILLES, mort en 1943)	600
M. ANTONIO PASCUAL	5.140	M. GONTHIER G.	1.000
M. BREUIL Denis	10.280	Gouverneur CEDILE	1.000
M. CELESTINOT FRICANT	5.140	M. SEEMAN	200
MM. EZRA y MOISE TOBAL	5.140	ANONYME	100
M. NOLIN R.	5.140	Lieutenant-Colonel LALANDE	1.000
M. POSNANSKY Benjamin	5.140	M. BALTA	1.000
M. GRIET Enrique	5.140	Section A.F.L. Bordeaux	500
M. DIET Rodolfo	5.140	M. BERGUIG	1.000
FOYER DU MARIN	2.570	M. WLERICK Gérard	100
M. COMBESCOT Jacques	2.570	M. FAYARD Roger	500
Mme LOUBIERE Berthe	2.570	M. GAITZ Robert	1.000
M. VENSELBLAT A.	2.570	M. ABBEY Victor	1.000
M. CAHN Paul	2.570	M. SCHULZE Théodore	5.000
M. COLOMIC M.	2.570	Lieutenant-Colonel BLANCHET et Mme (en souvenir de leur fils le Capitaine Pierre BLANCHET, tué le 18 juin 1944 à Radicofani (Italie))	1.000
M. ROCHARD Georges	2.570	M. DUPLAT Yvon	200
M. OLIVIER Roger	2.570	M. MARTINAT Gaston	300
M. GREUZARD André	2.050	Maréchal des Logis KOUBANA	1.500
M. STEVENIN André	1.280	M. TIRILLY Joseph	300
M. PAISSAUD	1.280	M. BOISSONNEAU Max	200
M. JACOB Georges	1.020	Adjudant PIRE	2.000
M. MONICK Paul	1.020	Lieutenant CHARTIER	200
M. BRUEL Maurice	1.020	Lieutenant TACHET	500
M. MANJARD Henri	1.020	M. et Mme OCHSENBEIN	300
Mme B. DE RODRIGUEZ Louise	1.020	TOTAL DE LA 7 ^e LISTE..... 477.750	
Mme OTANO VERNAY Alicia	1.020	Total général : 1.795.697 francs.	
M. BOULAY Jean	1.020		
M. SERAFIN EMILE FOUCAULT	1.020		
M. NICANOR REPETTO	510		
M. HOUDRET Lucien	510		
M. LESTOURNEAU Alberto	510		
M. SALABURU Pedro	510		
M. MELAT Jean	510		
M. DE BONAMY B.-L.	510		
M. BARROT	510		

Le prix du Monument dépassant 2.500.000 francs, il manque donc encore 700.000 francs pour en achever le paiement.

Nous lançons un pressant appel à nos membres et à nos amis qui ne l'ont encore fait, pour qu'ils nous apportent leur contribution à ce Monument qui constitue le témoignage le plus concret du culte que nous vouons à nos camarades disparus.

Les dons sont reçus au siège central - Paris C. C. P. 5126-45 ou au siège de nos sections

LECLERC

DE

HAUTECLOCQUE

Écrit par le Général INGOLD et Louis MOUILLESEAUX

Un volume in-4° carré (22,5 x 28). Entièrement imprimé en héliogravure sur papier héli supérieur, 189 reproductions de photos, cartes, lettres autographes et documents divers, dont 26 hors-textes en pleine page. Reliure amateur à bandes, grenat; titre et armes des Hauteclocque repoussés sur les plats.

Lettre-préface de l'Amiral Thierry d'Argenlieu, Grand Chevalier de l'Ordre de la Libération.

ÉDITIONS LITTÉRAIRES DE FRANCE, 11, rue de Solferino, Paris, 7^e, INValides 67-60

EXTRAITS DU LIVRE

1940. L'année du grand désespoir — la France victorieuse de 1918 touche au fond des abîmes. Se relèvera-t-elle? Certes, l'acte d'espérance, tous les Français le font en leur cœur dès le lendemain du désastre, mais le coup de massue est écrasant... C'est alors que des volontaires reprennent le combat. Tout va renaitre quand tout semble perdu.

De ces premiers croyants de la victoire « incroyable », auxquels nous devons la présence ininterrompue de nos armes sur les champs de bataille de 1939-45, Philippe-François-Marie de Hauteclocque allait devenir le symbole héroïque. On a admiré sa maîtrise de lui-même, son sang-froid et l'on a eu raison; on se tromperait fort si on l'attribuait à une impassibilité naturelle. Elle fut acquise par raison; par courage, par vertu. Tout petit, il avait des angoisses et des désespoirs qui feraient sourire s'ils ne révélaient aujourd'hui les luttes au prix desquelles il est devenu si parfaitement maître de lui.

Un beau commandement de Baroud... les supplétifs du groupement Trinquet. Toute la France sait aujourd'hui qu'il s'y distingua dans les opérations sur l'Indgna et le Kerdous. A Belloy, la mère du Général Leclerc m'a montré le rapport de proposition pour la Légion d'Honneur du Colonel Trinquet, Africain de grande lignée. C'est un vrai rapport de soldat, émouvant dans sa simplicité. Depuis quinze ans, une vieille enveloppe le garde. La Comtesse de Hauteclocque l'avait ouverte avec fierté, émotion, espérance, quand son fils n'était qu'un simple Lieutenant de l'Armée d'Afrique. Elle l'ouvre aujourd'hui avec encore plus de fierté, avec une émotion grandie par le sacrifice et la sûre espérance que le destin de son fils, est pour la France entière, un éternel exemple.

Exactes au rendez-vous qui leur a été donné, voici trois pirogues. Les vingt-trois hommes passent du canot dans ces pirogues. Le canot s'éloigne et subitement, dans un détour, disparaît. Bientôt les piroguiers noirs s'inquiètent. Qui sont ces Blancs?

Que vont-ils faire à Douala? Pourquoi veulent-ils arriver cette nuit?... Ralentissons... Mais Leclerc n'est pas un homme à subir leurs volontés... Encouragements, menaces... la flotille poursuit sa marche en se rapprochant de la côte. Des crabes, d'horribles bêtes mi-lézards mi-crapauds s'enfuient sur la vase à travers les racines des palétuviers, un singe dans la profondeur de la forêt jette un jappement de chien. Avant de s'engager dans la dernière partie du trajet, on aborde et Leclerc fait ses dernières recommandations.

— Tout ira bien, dit-il. Il suffit que chacun fasse ce qu'il a à faire et ne perde pas son sang-froid. Les Français du Cameroun nous attendent. Nous n'avons pas à hésiter, d'autant plus que nous avons parmi nous quelques camarades qui connaissent bien Douala et le Cameroun. Son, Penanhoet... et qui nous seront précieux. Donc, bonne chance et à tout à l'heure. Rendez-vous préalable à la maison de Sill. Je remonte dans la première pirogue. Ah! tout de même... Si les choses allaient mal, pour une raison ou pour une autre... rassemblement à la Poste Centrale... J'y serais et nous verrions alors ce qu'il faudrait faire... Le fleuve chaque jour monte, réduisant nos plages d'escale. Les herbes des rives, foulées hier aux pieds, deviennent géantes et enferment ceux qui s'y engagent comme l'arbre dans sa futaie. Des bras d'eau, des buissons épineux barrent partout la route à ceux qui persistent à vouloir chasser.

La Revue de la France Libre a bien voulu me réserver une page pour la présentation de l'ouvrage Leclerc de Hauteclocque; je l'en remercie très vivement.

La France Libre ne se sépare pas du Général Leclerc de Hauteclocque. Elle lui ouvre son destin, il l'auréole d'un incomparable resplendissement.

Quand Leclerc donne à la France Libre sa Foi, celle-ci n'est qu'une espérance, une tragique espérance que l'histoire garde pour toujours dans la brutalité d'une date : juin 1940.

Mais sept ans plus tard, quand la mort ravit Leclerc à la France — et à nous les « Français Libres », ses compagnons — elle le ravit par un arrachement d'une profondeur plus tragique encore... La sonnerie de glas de 1940, il en efface le lugubre souvenir par le carillon de Strasbourg libérée.

Exalter Leclerc de Hauteclocque dans sa pureté, dans son sacrifice, dans sa gloire née de l'abîme d'une nation, c'est exalter la France Libre.

Général INGOLD.

La saison des tornades est apparue; sur le fleuve, chaque jour, l'effort devient plus dur. Notre passage au long des berges est rendu difficile par des enchevêtrements d'arbres. En février 1942 — un an après Koufra — Leclerc est prêt. Ses patrouilles s'élancent en trombe : Geoffroy et Allarent vers Brack-Sebha, Hous et Dubut sur Gatroun, de Guillebon sur Tmessa, Dio et Poletti sur Tedjeré, Massu vers Um-el-Araneb. Pour l'ennemi, c'est la semaine de la terreur. Ses postes de radio jettent au travers du pays des appels désespérés : « Gatroun ne parle plus. » « Tedjeré ne parle plus... »

« Tressa ne parle plus... », « Les Digaulisti (nom donné aux Français Libres) sont dans le Fezzan entier. » Les nôtres exécutent ces gigantesques coups de main, dont certains comportent près de mille kilomètres de parcours, à toute vitesse et, leur mission offensive remplie, reviennent à leurs points de départ.

Leclerc, chef motorisé, garde l'âme du cavalier et vit intensément l'émotion du métal, quand à l'annexe d'artillerie de Fort-Lamy il complète l'armement des véhicules motorisés à l'aide de canons ou de mitrailleuses lourdes pris à l'ennemi. Pour lui, l'héritage n'a pas été rompu. Le destin l'a fait cavalier pur-sang, idole de l'escadron de Saint-Cyr et de ses goums marocains.

C'est en cavalier qu'il prépare sa 2^e D.B. aux charges futures : préparation dont la valeur est décuplée, si l'on songe qu'au Fezzan il a appris à « jouer » son instinct... audace sans laquelle il n'est pas d'homme de guerre heureux. Et cet instinct pendant trois ans à toujours gagné.

La 2^e D.B. est prête pour la bataille. Sa veille d'armes commence, c'est le moment de rejoindre la méditation du Chevalier qui la commande.

Par delà ses armes — sa 2^e D.B. — essayons de pénétrer sa psychologie... Faisons le « point » de sa carrière en ce carrefour de sa fortune que les Anciens appelaient le « Nœud » de la tragédie d'un mortel ou d'un héros. Pour le nouer ; il aura fallu quarante-deux années. Les mois qui vont suivre, les batailles qui vont être livrées et les victoires remportées seront le « Dénouement » ; le « Nœud » sera défilé à Strasbourg, où le Chevalier dira à son écuyer : « Mon vieux Dio... maintenant nous pouvons crever. »

A cette intervention décisive de l'armée Leclerc — c'est ainsi qu'ils nomment la 2^e D.B. — les Parisiens prennent une part échevelée... Dès l'apparition des premiers chars, c'est la ruée... une foule immense, débrailée, bouches hurlantes, bras tendus, frémissante.

L'entrée à Paris est une scène aux mille actes divers jouée sur un grand front de guerre et d'amour. De guerre métallique, aux lignes dures, aux géométries sèches comme celles des engins modernes. D'amour exubérant enveloppant, multiforme. Amour de la Patrie, amour de Paris, amour pour ceux qui viennent du fond des sables et de l'au-delà des mers pour parachever leur délivrance... Amour qui passe et colle ses lèvres brûlantes à l'acier des instruments de mort qui déferlent.

Les « Leclercs » aux masques bronzés, riant de leurs dents blanches, saluent du V formé par l'index et le médium écartés, jettent des baisers, lancent des feuillettes de calepin où sont griffonnés des adresses, des numéros de téléphone. Ils rient, ils pleurent avec la foule... et tout cela dans la bataille... claque un coup de feu, siffle un obus, les tourelles se rabattent, l'œil est à la lunette du canon, le doigt à la gâchette de la mitrailleuse... le demi-dieu souriant a repris le visage terrible du guerrier... et c'est la riposte cinglante, brutale, mortelle. Pour les Parisiens, les bêtes qu'ils chevauchent ont des allures d'Apocalypse : Sherman, qui ressemblent à de courtauds éléphants du Siam ; Half-Track, trapus comme des taureaux ; Jeep, qui bondissent comme des onagres ; automoteurs, qui se faufilent comme des couleuvres. La foule en grappes s'écrase sur leur passage. Leurs étraves la fendent comme une mer qui s'ouvre et se referme derrière eux. De la mer, les acclamations rappellent la clameur du flux et du reflux. La foule recule, se divise en mille filets, gagne le havre des portes cochères, s'enfoncé, dès qu'une action s'engage, dans les encoignures de rues. Après l'épisode, elle revient, se reforme, et accompagne de sa houle l'avancée de l'Armada... Dès que s'arrête cette dernière et qu'ausitôt les capots se soulèvent, les femmes et les enfants bondissent sur les chars, les caressent et étreignent les soldats. De la mer, la foule a encore la furie et le soudain déchaînement. Elle y ajoute en cruauté la violence d'une foule, décuple la bestialité de chacun des individus dont elle est faite. Ce n'est pas une somme, c'est une progression. Elle renifle le sang, on respire dans ce jour de bataille et de victoire une âcre senteur de Vêpres Siciliennes. Si les « Leclercs » et les « Fiffis » n'étaient pas là, soldats jouant le jeu loyal, vainqueurs protégeant les vaincus, la foule se lancerait sur les prisonniers et les lyncherait. Elle a tant souffert, elle porte tant de deuils, elle est tellement mordue par la haine... Dès qu'un char apparaît, des guides se présentent F.F.L. ou civils, garçons ou filles, qui signalent l'embuscade adverse et parfois même indiquent le cheminement à suivre pour débusquer l'adversaire ou l'aborder dans les meilleures conditions.

Enthousiaste, insouciant du danger, le peuple de Paris veut être jusqu'au bout de cette bataille, qui lui coûtera plus de mille morts et plusieurs milliers de blessés. Elle est sa victoire autant que celle de la 2^e D.B.

LE LIVRE DU MOIS

SACRÉE DRÔLE DE GUERRE

par SAINT-ROC, Édition S. N. P.

Cet ouvrage fait renaître la D.F.L. et son épopée, Bir-Hacheim, El-Alamein, les campagnes de Tunisie, d'Italie, d'Alsace, des Alpes. Nous y retrouvons des noms connus et aimés, des pays dont nous gardons la nostalgie. Nous y revivons surtout la psychologie, l'esprit, l'existence même des Free French et « Sacrée Drôle de Guerre » est vraiment notre livre de famille.

Un ton primesautier, direct, un récit nuancé dans ses moqueries, pur dans ses intentions, dont la satire n'épargne personne mais sait éviter la méchanceté. Abondent des jugements nets, tranchés, pertinents. Et surtout c'est un livre de foi qui, sous la gouaille du Parisien, explose simplement les mille raisons de notre légitime orgueil.

« Sacrée Drôle de Guerre » apporte un curieux faisceau de clarté sur la phase 1938-1942. Avant d'avoir la chance de nous rejoindre à Bir-Hacheim, SAINT-ROC, marqué déjà des stigmates du vrai Free French, réussit à se battre pendant toute la drôle de guerre.

Sous les traits de Mercier, ce Français moyen de bonne foi, frondeur, pas compliqué, efficace, qui rêve d'une Patrie nouvelle et lui offre sa vie, nous le voyons se battre sur la Ligne Maginot, résister en France occupée, puis dès les premiers mois de 1941, commencer le circuit classique, celui des prisons de Vichy et d'Espagne. Après mille péripéties originales, il aborde les rivages londoniens officiels, que son instinct lui fait troquer d'extrême urgence contre le désert africain.

Il atteint alors la First French Brigade à la bonne époque, au début de mai 1942, ne la quitte plus à travers la Lybie, l'Italie, les plaines d'Alsace pour finir avec elle sur les pentes de l'Aauthion.

C'est un récit varié, coloré, drôle, vivant, pas du tout conformiste, qui se dévore comme un roman. Rien d'un livre banal genre « distribution de prix », où chacun distribue son séné par désir de rhubarbe. Indépendant, original, très pittoresque, « Sacrée Drôle de Guerre » semble l'un des meilleurs ouvrages parus à ce jour sur les Free French.

Pour les esprits curieux, précisons que sous les pseudonymes de SAINT-ROC et les traits du soldat Mercier se camoufle notre ami Pierre BOURGOIN, Lieutenant au 154^e d'Infanterie de Forteresse, avant de devenir l'un des nôtres à la Légion.

Une édition de luxe

des

Discours du Général DE GAULLE

du 18 Juin à la Libération de Paris

L'édition des Discours aux Français du Général de Gaulle, qui avait été entreprise par l'Office Français d'Édition à Alger, vient d'être achevée à Paris.

Unique et originale (le premier tome a paru en 1944) elle contient tous les discours prononcés à la radio de Londres et en France depuis le 18 juin 1940 jusqu'à la Libération de Paris.

C'est la seule édition de ce genre, et ce caractère lui confère une valeur de bibliophilie qui ne peut qu'augmenter avec le temps.

Elle comprend cinq tomes (les tomes IV et V sont réunis en un seul volume), un tome par année (1940-1944), de grand format (23 x 28) illustrés en trois couleurs par Christian de Gastyne, dont les dessins, approuvés par le Général de Gaulle, comportent pour chaque discours un bandeau, une lettrine et un cul-de-lampe, sans compter les vignettes.

Tous ceux qui ont fidèlement gardé le souvenir de la période héroïque aimeront conserver et relire, dans une belle présentation, des textes qui sont maintenant devenus classiques.

Les quatre volumes, qui pèsent 3 kg., comprenant les cinq tomes et un emboîtement de luxe, sont vendus 3.300 fr. Il faut ajouter à ce prix le montant des frais d'expédition, soit 300 fr. Sur ces prix, une remise de 5 % est gracieusement accordée aux membres de l'Association des Français Libres qui enverront le bulletin de souscription ci-dessous).

UNIVERSUM DU LIVRE

2, Rue Catulle-Mendès, 2

PARIS (17^e)

Nom

Prénoms

Adresse

Veillez m'envoyer :

Un exemplaire de l'édition de luxe des Discours aux Français (1) :

a) Contre remboursement de la somme de 3.420 fr. (3.600 — 5 %) ;

b) Contre mandat postal du montant de 3.420 fr. que j'envoie ce jour à votre compte chèque postal Paris 1808-40.

(1) Rayer la mention inutile.

Pour vos cadeaux de Noël

et du Jour de l'An

OFFREZ UN SOUVENIR DE LA FRANCE LIBRE

N ^o		
101	ENSEMBLE. — Etui à cigarettes et briquet métal doré. Article de très belle qualité, livré en écrin, se fait seulement avec l'insigne de l'armée. Fr.	2.200
102	BOITE A CIGARETTES en bois, avec insigne émail grandeur naturelle incrusté, se fait avec insigne armée ou F.N.F.L., au choix.....	800
103	CENDRIER en céramique, se fait en jaune, vert, rouge, marron, bleu.....	150
104	PORTE-CLEF métal doré, avec insigne armée émail.	150
105	BRIQUET métal doré, qualité supérieure, avec insigne armée émail.....	500
106	BRIQUET métal doré dame, même modèle que le n ^o 105.....	500
107	ECHARPE soie décorée, avec les insignes de la 1 ^{re} D.F.L.	1.000
108	ECHARPE soie décorée, avec les insignes des F.N.F.L.	1.000
109	ECHARPE soie décorée, avec les insignes des F.A.F.L.	1.000
Toutes ces écharpes se font en rouge ou bleu au choix.		
110	POUDRIER métal doré. Très belle qualité.....	900
111	POUDRIER métal doré et laqué bleu ciel, avec insigne armée ou F.N.F.L., au choix.....	950
112	POUDRIER métal doré, modèle léger.....	500
113	ETUI A CIGARETTES métal doré, belle qualité....	1.000
114	ALBUM « LECLERC », 40 pages 28 x 38, 90 photos.	
114 A	modèle relié pleine peau.....	1.500
114 B	— — pégamoïd.....	800
114 C	— broché.....	400
115	CARTES Vœux de Noël en quatre couleurs.....	50
116	CRAVATE soie naturelle, aux couleurs de la médaille F.F.L. Article de très belle qualité avec insigne armée F.N.F.L. et F.A.F.L.....	500
117	PIPES en bruyère 1 ^{er} choix, avec Croix de Lorraine incrustée.....	700
118	INSIGNE 1 ^{re} D.F.L., modèle réduit.....	400
119	INSIGNE armée, modèle réduit.....	400
120	INSIGNE F.N.F.L., modèle réduit.....	400
121	INSIGNE F.A.F.L., modèle réduit.....	400
122	INSIGNE « Association des Français Libres ».....	400
123	INSIGNE « Amis de la France Libre ».....	400
124	MEDAILLE COMMEMORATIVE des Services Volontaires dans la France Libre.....	300

Voir photos pages suivantes.

Pour vos cadeaux de fin d'année



105



103



124



119



118



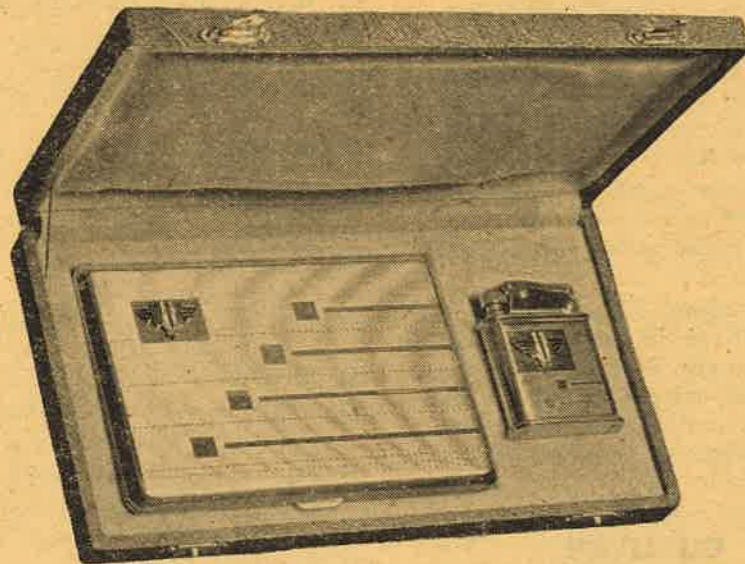
122



120



123



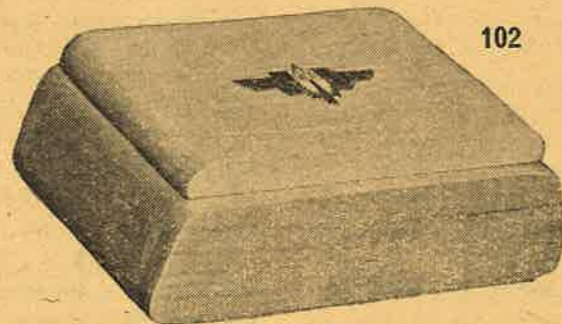
101



121



117



102

Offrez un souvenir de la France Libre



104



115



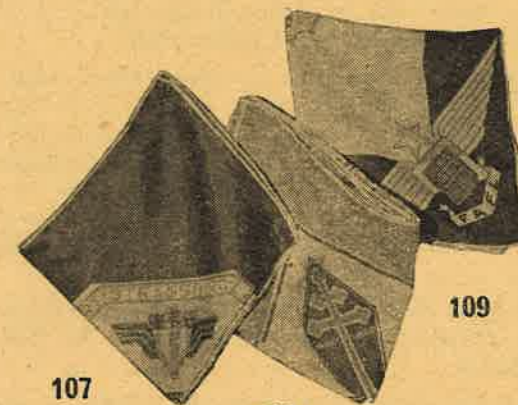
113



114



116



107

108

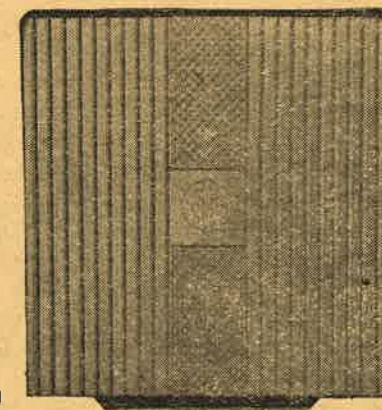
109



111



112



110

Notre service commercial est en mesure de vous procurer

tout ce que vous désirez. — N'hésitez pas à le consulter.

CARNET DE L'ASSOCIATION

FIANÇAILLES

Le 2^e canonnier Marcellin GUEZ, de la B.E.M. du 2^e groupe du 1^{er} R.A. (1^{er} D.F.L.), a le grand plaisir de faire part à ses camarades de ses fiançailles avec M^{lle} Nelda ISRAEL.

MARIAGES

Le mariage de M. Jacques LE BOULLEUR de COURLON, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1939-45, avec M^{lle} Claude de GUERVILLIER a été célébré à Paris, le 25 septembre 1948.

M. Augustin RATERO, de Limoges, fait part de son mariage avec Mme Veuve FRANCK.

Nous apprenons le mariage de notre camarade M. CARRIL, Croix de Guerre, Médaille Coloniale, avec M^{lle} Monique BAUCHE, qui a été célébré le 21 août 1948.

On annonce le mariage de M. Francis DAGORNE, ex-F.F.L., avec M^{lle} Jacqueline BOULANGER, à Elbeuf (Seine-Inférieure), le 17 juillet 1948.

Le Colonel d'Infanterie Coloniale Marc MERIGEAULT, F.F.L., Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, et Madame sont heureux de faire part du mariage de leur fille, le Sous-Lieutenant P.F.A.T. Marguerite MERIGEAULT, engagée aux F.F.L., avec le Lieutenant d'Infanterie Coloniale Darius CLUSEAU, Croix de Guerre, célébré le 3 juillet 1948, à Paris.

M. et Mme Jacques PALME ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille Micheline avec M. René NASCHOLD.

Le 8 juillet dernier, en l'église de l'Etoile, a été béni l'union de M^{lle} Germaine BARRY, belle-sœur du Colonel Pijaud, avec M. François BLACHE.

On annonce le mariage de notre camarade Pierre BOURDON, F.N.F.L., avec M^{lle} Pierrette DEXIDOUR, le 16 octobre 1948, à Casablanca.

On annonce le mariage de notre camarade Sidney CHARAQUI, C.F.A. et 2^e D.B., avec M^{lle} Juliette AYACHE, le 18 août 1948, à Casablanca.

Le Capitaine HERRY, Chevalier de la Légion d'Honneur et Mme HERRY sont heureux de faire part du mariage de leur fils, M. Louis HERRY, avec M^{lle} Marie-Renée BERTHELOT, le 25 septembre 1948.

M. Aloys BENOIST, Chevalier de la Légion d'Honneur, et Mme Aloys BENOIST ont l'honneur de faire part du mariage de leur fils Michel avec M^{lle} Paule DUPUIS, à Dijon, le 16 octobre 1948.

Raymond POTARD annonce aux camarades de la 1^{re} D.F.L. son mariage avec M^{lle} Cl. HAMARD, sœur

de notre ami Antony HAMARD, ancien de la 1^{re} D.F.L.

On annonce le mariage de notre camarade BAUDERE Michel avec M^{lle} Cécile de LARRARD, à Casablanca, le 7 octobre 1948.

M. Edouard BOUQUET Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre Britannique, Commissaire Principal de Réserve de la Marine, Chef du Contentieux de la Compagnie du Canal de Suez, fait part de son mariage avec Mme Yvonne DEGEZ.

La Comfesse Henri de MONTBRON a l'honneur de faire part du mariage du Comte Xavier de MONTBRON, Capitaine Aviateur, Chevalier de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération, Croix de Guerre 1939-45, son fils, avec M^{lle} Charlotte de MALET, à Forsac, par Benayes (Corrèze) le samedi 13 novembre 1948.

Nos félicitations et meilleurs vœux aux nouveaux époux.

NAISSANCES

L'Enseigne de Vaisseau Philippe de GAULLE et Madame ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Charles, le 25 septembre 1948.

Annes-Margaret MARCHAND a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère Jacques-Lucien-Michael, le 29 août 1948.

Le Maréchal des Logis Yves ALLANÇON, de la Compagnie de Commandement 193, à Bayonne, fait part de la naissance de son fils Daniel.

M. Jacques-Robert BODHUIN, Enseigne de Vaisseau, et Madame ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Marc, le 26 août 1948, à Calais.

Joëlle et Nicole PERRET ont la joie de faire part de la naissance de leur petit frère Jean-René, le 7 septembre 1948, à Munsingen (zone française d'occupation).

Le Capitaine J.-J. BOURDIS, ancien de la 13^e Demi-Brigade de Légion Etrangère, et Mme BOURDIS ont la joie d'annoncer la naissance à Hambourg de leur troisième fille Isabelle, le 14 septembre 1948.

M. Marcel BERRY, ex-F.N.F.L., et Madame font part de la naissance de leur fils Michel, le 3 septembre 1948.

M. et Mme Laurent VANGELL font part de la naissance de leur fils Didier-Marie-Philippe, à Bois-Colombes, le 29 août 1948.

Danièle HAMARD est heureuse de faire part de la naissance de son petit frère Michel, à Paris, le 8 août 1948.

M. et Mme Jean DEGRANGE sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Françoise, à Chambéry, le 13 septembre 1948.

Monique SEIGNEURGENS a la joie de faire part de la naissance de son petit frère Alain, le 23 août 1948, à Montmorency (S.-et-O.).

Le Lieutenant et Mme Richard HERITIER ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Richard-Henri-André-Jean-Marie, le 8 septembre 1948, à Paris-XVI^e.

M. Pierre SAVE, ex-Adjudant-Chef au B.M. 4, et Madame ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille Marie-Paule, à Vannes, le 5 août 1948.

M. André FRAIGNEAU, 1^{er} R.C. Parachutistes, Croix de Guerre, et Madame ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille Sylvie-Christiane, à Brioux-sur-Boutonne (Deux-Sèvres), le 9 septembre 1948.

M. Robert MARTEL, ex-F.F.L., Adjudant au III^e R.M.T. de la 2^e D.B., Président de la Section A.F.L. de l'arrondissement de Saint-Malo, et Madame ont l'honneur de faire part de la naissance de leur fille Annie, à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), le 29 août 1948.

M. et Mme M. NEMOZ ont la joie de faire part de la naissance de leur deuxième fille Brigitte, le 23 août 1948, à Mazagan (Maroc).

M. et Mme Guy VOUREC sont heureux d'annoncer la naissance de leur deuxième enfant Jean-Guy, à Paris, le 19 septembre 1948.

Jehan-Claude et Marie-France LE MEE ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère Daniel, le 19 septembre 1948, à Besançon.

On annonce la naissance de Jean-Marie, fils de notre camarade VERRIER, le 27 juillet 1948, à Casablanca.

On annonce la naissance de Géraldine-Françoise, fille de notre camarade Georges BRIDON, le 1^{er} juillet 1948, à Casablanca.

Robert et Jacqueline ISOARD ont la joie de faire part de la naissance de leur petite sœur Michèle, Le Cannet (Alpes-Maritimes), 24 septembre 1948.

Le Lieutenant et Mme Claude MAHE ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils Alain, le 16 septembre, à Menton.

On annonce la naissance de Denis, fils du Second-Maître de réserve F.A.F.L. H. COLLOT, à Nancy, le 22 septembre 1948.

L'Adjudant-Chef LAMIGON Robert, Madame et leurs enfants sont heureux de faire part de la naissance de leur fils et frère Alain, le 22 septembre 1948.

De Verdun, Roland TUBEUF, 1^{er} D.F.L., est heureux de vous faire part de la naissance de son fils Daniel.

M. VANDE-WALLE, ex-Caporal à la 13^e D.B.L.E., et Madame ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille Laurence, à Marcinelle (Belgique), le 30 septembre 1948.

Notre camarade Marcel LOLLIER nous fait part de la naissance de son fils Jacques-François, aux Andelys (Eure), le 10 septembre 1948.

Le Lieutenant et Mme BRISSET, tous deux F.A.F.L. sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Hélène.

Le Lieutenant de Vaisseau LABOUR, ex-F.N.F.L., fait part de la naissance de sa fille Marie-France, le 23 septembre 1948.

Le Lieutenant Henri GHANEM et Madame ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur troisième enfant Jeanne-Marie, à Saint-Mandé, le 25 septembre 1948.

Jérôme SARAZAC est heureux de vous faire part de la naissance de ses deux petits frères Hugues et Frédéric, le 23 septembre 1948, à La Plaine-angelet (Basses-Pyrénées).

M. KOLACZ, ex-Sergent-Chef du 1^{er} R.M.T., et Mme ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Yolande, le 29 septembre, à Saïda (Algérie).

Jean-François a la joie de vous annoncer la naissance de son petit frère André, à Vernon, le 7 octobre 1948.

M. MORIN Joseph, ancien F.N.F.L., et Mme ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille Jeanne-Léone, à Pleumeur-Bodou, le 19 août 1948, et de leur fils Christophe, né le 24 mai 1947.

M. LE QUELLEC, ancien F.N.F.L., et Mme ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils Yvon, né à Pleumeur-Bodou, en août 1947.

M. et Mme Yves JULLIAN et leur fils Hubert ont la joie de faire part de la naissance de leur petit Xavier, le 17 octobre 1948, à Montpellier.

M. HUYGHE Paul, ex-Adjudant de Chancellerie Coloniale, Mme et leur fille Michèle annoncent la naissance de Francine, le 14 septembre 1948, à Lille.

M. et Mme Yves PONY ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Jean-Michel, à Montoire-sur-le-Loir, le 20 octobre 1948.

Notre camarade LYNDA fait part de la naissance de sa fille Danièle.

Robert et Jacqueline ISOARD ont la joie de faire part de la naissance de leur petite sœur Michèle.

Marie-Françoise, fille de l'Adjudant BATTAGLINI, de la 1^{re} D.F.L., a le plaisir de faire part de la naissance de son petit frère Gilbert.

Le Lieutenant Roger CREPIN, 1^{er} B.A., 1^{er} D.F.L., fait part de la naissance de son deuxième fils François-Xavier, à Reims, le 1^{er} octobre 1948.

Nous apprenons la naissance, le 29 septembre 1948, de Christian-Antoine, second fils de notre camarade P. LAROCHE, Délégué de l'A.F.L. pour la Chine.

Francis SENGHOR a la grande joie de vous annoncer la naissance de son frère Guy-Waly, le 28 septembre 1948, à Asnières (Seine).

M. Robert MARCHAL, ex-Caporal-Chef F.A.F.L. de Bangui et Mme, ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille Annike, le 23 octobre 1948, à Gérardmer (Vosges).

Catherine-Emmanuelle et Remi-Peter ROQUES ont la très grande joie de faire part de la naissance de leur sœur Marianne-Elisabeth, à Nice, le 10 octobre 1948.

M. et Mme Pierre BERBERI ont la joie de faire part de la naissance de leur petite fille Evelyne, à Aubervilliers (Seine).

On annonce la naissance de Danièle DUVERNAIS, à Tananarive, le 20 octobre 1948.

Le Préfet de l'Aude et Mme Maurice PICARD ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils Jean-François, à Carcassonne, le 16 octobre 1948.

M. Carlos JOUBERT fait part de la naissance de son fils Patrick, le 14 août 1948, 13, boulevard des Trois-Croix à Rennes.

Notre camarade F.N.F.L. Vincent D'ALELIO et Mme font part de la naissance de leur fille Denise-Marguerite-Lucie, à Alger, le 25 octobre 1948.

Martial et Marie-Christine PETITJEAN sont heureux de faire part de la naissance de leur petit frère Christophe, le 6 octobre 1948, à Saïgon.

M. Charles RAFY, de la 1^{re} D.F.L., et Mme sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Alain, le 30 octobre 1948, à Saint-Maurice-de-Beynost (Ain).

M. Albert RODITTI, ancien du 1^{er} Bat. Médical de la 1^{re} D.F.L., et Mme, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille Corinne, le 6 octobre 1948, à Toulouse.

M. et Mme LELEU sont heureux de faire part de la naissance de leurs enfants Marie-Paule et Jean-Paul, le 4 septembre 1948, 29 avenue Charles, Gagny (S.-et-O.).

L'ex-Quartier-Maître F.N.F.L. (1^{er} R.F.M.) et Mme P. BAUDOIN ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Patrick, le 29 octobre 1948, à Bondy (Seine).

Notre camarade Roger THOMAS, ex-Sergent du 22^e B.N.A., 1^{re} D.F.L., Croix de Guerre, Médaille Coloniale fait part de la naissance de sa fille Maryse, le 16 octobre 1948, à Claye-Souilly (Seine-et-Marne).

M. et Mme Raoul CARLSBERG sont heureux d'annoncer la naissance de leur deuxième fils Eric, le 15 octobre 1948.

M. BERDOU Louis, ancien du 1^{er} B.I.M. (dit Atout-Pique) et Madame ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Jacqueline, le 9 octobre 1948, à Toulouse.

Le Docteur et Madame Yves CANTIN sont heureux de faire part de la naissance de leur petite fille Régine, le 13 octobre 1948, à Paris.

M. et Mme Gérard WLERICK ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille Agnès, à Paris, le 10 septembre 1948.

M. Fulgence PAUQUET annonce la naissance de son fils Alain, le 16 octobre 1948, à Avion (Pas-de-Calais).

Mme et M. ZAZOUN Georges, ancien du 501^e R.C.C., 2^e D.B., sont heureux de faire part à leurs amis et connaissances de la naissance de leur troisième fils Jean-Claude, le 24 septembre 1948, 11, rue de Champagne, Meknès.

Le Lieutenant et Mme Georges NANOT, Geneviève et Michel ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Philippe, le 31 octobre 1948, à Arcachon.

M. et Mme Roger CRESPIEN sont heureux de faire part de la naissance de leur deuxième enfant François-Xavier, à Reims, le 1^{er} octobre 1948.

Le Chef d'Escadron Paul MORLON et Mme sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Pierre, à Dakar.

La Section de l'A.F.L. d'Agadir a le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille prénommée Evelyse, chez notre camarade et Mme RENOUE, anciennement du 22^e B.M.N.A., à Agadir, le 6 novembre 1948.

M. et Mme HAGELSTEIN Roland et leurs filles Michelle et Geneviève ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère Georges, survenue à Ferryville, le 30 juillet 1948.

M. et Mme RIZZO ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Guy, survenue à Ferryville, le 20 août 1948.

M. et Mme GERACI ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Jean-Claude, survenue à Ferryville le 1^{er} septembre 1948.

M. et Mme GIGLIO Sauveur ont la joie de vous faire part de la naissance de leur fille Chantale, survenue à Tindja, le 2 septembre 1948.

Nous apprenons la naissance de Maryvonne-Renée-Anne, chez notre camarade LE CORRE, du 2^e R.À.C.

Nous apprenons la naissance de Pierre-Jacques chez notre camarade MIBELLI, ex-1^{re} D.F.L.

Jean-Pierre, fils de George et Gisèle BILLARD, a la joie de vous faire part de la naissance de son petit frère, Dominique, à Paris, le 31 août 1948.

M. et Mme André THOMINET sont heureux de faire part de la naissance de leur fille, Christiane, le 17 août 1948, à Paris.

Mme et M. Jean DORY ont la joie de faire part de la naissance de leur fils, Jean-Paul, le 29 août 1948, à Paris.

M. et Mme R. PARNY ont le plaisir de faire part de la naissance de leur deuxième fille, Joëlle, le 21 août 1948.

Annie PILLARD a la joie de vous faire part de la naissance de son frère, Yves, à Dalat, le 25 juillet 1948.

M. et Mme Charles COLONNA D'ISTRIA ont la joie de faire part de la naissance de leur fils, Pierre-Antoine, à Brazzaville, le 9 juillet 1948.

Alain FAGNEN a la joie de faire part de la naissance de sa petite sœur, Françoise.

Le Sergent-Chef Michel TAHAR, du B. C. 4 1^{re} D.F.L., fait part de la naissance de son fils, Victor-Bernard.

Le Sergent-Chef R. RAIMBAUD fait part de la naissance de son fils Alain, le 5 août 1948, à Clermont-Ferrand.

M. et Mme Raymond CANIONI font part de la naissance de leurs fils, Jean-Noël-René-Claude, le 22 juillet 1948, à Nancy.

M. et Mme Elie HAION ZANA ont l'honneur de faire part de la naissance de leurs fils, Frank Tato à Sfax (Tunisie), le 8 juin 1948.

Notre camarade, Alfred TELLIER, nous fait part de la naissance de son troisième fils, Gérard-Marc, à Manansary (Madagascar), le 9 août 1948.

M. et Mme David LABI ont l'honneur de faire part de la naissance de leur fils, Albert-Hubert, à Sfax (Tunisie), le 9 août 1947.

M. et Mme Albert ABRAHAM-SABBAN ont l'honneur de faire part de la naissance de leur fils, David-Claude, à Sfax (Tunisie), le 10 juillet 1948.

M. et Mme Henri MAROLLES ont la grande joie de faire part de la naissance de leur fils, Jean-Luc, le 23 août, à Rugles (Eure).

M. et Mme Jean SERRA et leurs fils font part de la naissance de leur deuxième fils, Michel, le 19 août 1948.

Elisabeth PONTIC a la joie de faire part de la naissance de son petit frère Gérard, à Sète, le 23 août 1948.

Le Lieutenant et Mme MADEMBA ont la grande joie de faire part de la naissance de leur fille, Nicole, à Kati-Bamako (A.O.F.), le 23 juillet 1948.

Le petit Hubert ACKER a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur Colette, Trets, le 22 août 1948.

M. et Mme Robert BONNEVILLE (R. HUGO dans les F.F.L.), ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils, Guy, le 27 août 1948.

Ghislain MARQUET a le plaisir de faire part de la naissance de son petit frère, Raymond-Yves-Maurice, Diégo-Suarez, le 20 août 1948.

DECES

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Jean VINCHON, ex-Capitaine F.F.L., tué accidentellement en A.E.F.

On annonce le décès de l'Adjudant-Chef Noël-Marie QUEFFALEC, ex-F.F.L., tué par les rebelles, le 17 août 1948, à Prey-Vor (Cambodge).

Le Maréchal des Logis-Chef BOTHEREL (ex-1^{er} R. A.C.) et Mme, de Fianarantsoa (E.M.P.), ont la douleur de faire part du décès de leur fille Josette, âgée de 21 mois et demi le 23 septembre 1948, à l'hôpital de Fianarantsoa.

On nous annonce que le Lieutenant d'Infanterie Léopold HULOT, Chevalier de la Légion d'Honneur, bien connu dans les Commandos de la Marine, est décédé des suites de ses blessures, le 29 septembre 1949, en Indochine.

L'inhumation du Caporal-Chef Léon VANDEVOORDE, Croix de Guerre avec palmes, trois citations tué à l'ennemi, le 8 octobre 1944, à Doucières (Vosges), dans les rangs de la 2^e D.B. F.F.L., 501^e Régiment de Chars, a eu lieu le 23 octobre 1948, à Roubaix.

Le Lieutenant d'Administration Maurice PERRIOT a la douleur de faire part du décès de son épouse, survenu à l'hôpital militaire de Grenoble, le 3 juillet 1948.

M. et Mme Gustave DERUELLE ont la douleur de faire part du décès de leur fils Raymond DERUELLE, à Aubagne (Bouches-du-Rhône), le 3 octobre 1948.

Nous apprenons le décès de Victor RIABOV, ex-F. N.F.L., Croix de Guerre 1939-1945, décédé accidentellement le 10 novembre 1948, 29, rue de Billancourt, à Boulogne (Seine).

On nous annonce le décès de José INGELMO, ex-Sergent de la Compagnie du Génie de la 1^{re} D. F.L. survenu à Carpentras, le 5 août 1948.

L'Adjudant DYMERIE Georges, ex-parachutiste du 2^e R.C.P., a la douleur de faire part du décès de son quatrième fils Lucien, âgé de 6 mois, survenu à Saint-Rémy-les-Chevreuse.

Nous apprenons le décès, à La Réunion de Mme LEGRAS, sœur de notre ex-délégué, M. VINSON.

Les membres de la Section des Français Libres de Meknès ont la douleur de vous faire part de la mort de leurs camarades : l'Adjudant LE GOFF Ernest, F. A.F.L. de 1940, et du Lieutenant EMONET Jean, Ancien du Groupe Normandie-Niémen, disparus en Méditerranée le 20 octobre 1948.

Notre camarade Auguste HUNAUT, Délégué de l'A.F.L. à Tarbes, et Mme ont la douleur de faire part du décès de M. Charles COURTADE, leur grand-père, survenu à Tarbes, le 6 novembre 1948.

Notre Section du Nord a la douloureuse fierté de faire part du décès du Lieutenant André DUBAR, du 1^{er} Régiment d'Artillerie Coloniale, ancien combattant de la 1^{re} D.F.L. (Ethiopie, Cyrénaïque, Lybie, Tripolitaine, Tunisie, Italie, France, Alsace, Authion, Extrême-Orient), Croix de Guerre (palme et étoile), Médaille de la Libération, Médaille Coloniale, Croix de Guerre des Théâtres d'opérations extérieures (étoile de bronze), distinction anglaise, tombé glorieusement pour la France, en Indochine (Tonkin), le 15 septembre 1948, à l'âge de 29 ans.

PETITES ANNONCES

LOGEMENT

- 120 J.F. cherche chambre très confortable avec salle de bains. Préférence 16^e, 8^e ou 17^e arrond. URGENT.
- 121 Ex-2^e D.B. cherche appartement à Paris ou proche banlieue ou échangerait le sien situé à Londres. Ecrire à Jean MOUGIN, 111, à Saint-George-Drive, London W.C.1.
- 122 Echangerais appartement 2 pièces, cuisine, Enghien, 5 min. gare, autobus, contre loge bon rapport Paris. P. t. rens. s'adresser M. DELISLE, 178, bd Maiesherbes, Paris.
- 123 Mutilé Guerre 1914-1918, père de F.L. mort au Champ d'Honneur, cherche logement trois pièces. Région indifférente. Faire offre à M. BERGERE, Le Hedraou, Perros-Guirec (C.-du-N.).

DIVERS

- 124 Recherche ex-Sergent originaire Europe Centrale ayant épousé secrétaire libanaise D.T.L., la veille de son rapatriement en 1945 sur Maroc, où il était propriétaire. Dînait souvent au mess sous-officiers du Q.G. de Beyrouth. Répondre à GOUET, S.O.G.E.S., Taroudant (Maroc).
- 125 M. et Mme BOUCAUT, 72, av. Meissonnier, à Villemonble, seraient désireux d'obtenir des renseignements sur leur fils, BOUCAUT Louis-Auguste-André, né à Puilly-et-Charbeaux (Ardennes), disparu le 15 juin 1940 à Montereau S.-et-M.; a envoyé deux messages par radio : Londres, décembre 1940; Alger, 18 octobre 1943. M. Maurice JACOU, 220, rue du Fg-St-Denis, Paris-10^e.
- 126 F.F.L. est en mesure de fournir aux membres de l'Association du bois de chauffage, très belle qualité, hêtre, chêne ou charme scié en bûches de 25 cm. (ou autres dimensions à la demande), livré à domicile à Paris, à des conditions avantageuses (4.000 francs la tonne, tous frais de transports compris). Commande à adresser à : M. René DUPONT, Clos Bellevue, Les Montelards, Chailley (Yonne).

DEMANDES D'EMPLOI

- 129 Cuisinier-pâtissier cherche travail à l'étranger. M. QUERE Jean, place du Marché à Ozoir-la-Ferrière (S.-et-M.).
- 130 Ancien A.E.F.L. cherche emploi concierge, ou gardien hôpitaux, ou Etablissement de l'Etat.
- 131 Dame ayant notions droit, au courant documentation photo et décoration, cherche emploi, durée 6 ou 7 heures après-midi à Paris.
- 132 Ex-F.F.L., 26 ans, marié un enfant, titulaire Brevet Enseignement Technique, Certificats Aptitude professionnelle, tourneur et ajusteur, ancien Professeur technique adjoint au Collège technique de Dinan, Médailles Résistance, Coloniale et F.F.L., cherche situation technicien industrie (ajustage et machines-outils), France ou Colonies.
- 132 Ex-F.F.L., origine polonaise, 38 ans, cherche emploi ouvrier mineur (fer ou charbon).
- 134 Ex-F.F.L., 27 ans, marié, Croix de Guerre, Médaille Coloniale, Etudes secondaires, connaît l'anglais, cherche situation dans commerce export-import, métropole, mais de préférence colonies.
- 135 Ex-F.F.L., 40 ans, veuf un enfant, Médaille Militaire, Croix de Guerre, Langue allemande, cherche situation gardien propriété, usine ou magasinier si possible logé, colonies ou étranger.
- 136 Ex-F.N.F.L., 28 ans, marié un enfant, ex-Quartier-Maître mécanicien, connaît anglais, cherche emploi conducteur usine électrique, région Jura.
- 137 Ex-Sergent B.M. 21, 1^{re} D.F.L., 28 ans, marié un enfant, titulaire permis conduire toutes catégories, connaissant parfaitement question transit, très bon déclarant en douane (15 ans d'activité professionnelle), bon dactylo, très actif, cherche emploi stable avec appartement, région indifférente.
- 138 Ex-Second-Maître 1^{re} classe radio demande situation pour toutes colonies.
- 139 Ex-F.F.L. cherche emploi, concierge ou gardien hôpitaux ou Etablissements de l'Etat.

Roger LEFORT, ex F. N. F. L.

Confection et Vente demi-gros
Lingerie — Bonneterie — Vêtements travail — Tissus

**Cherche Associé ayant magasin ou local
pour augmenter sa fabrication**

Il apporte avec ses relations commerciales :

ses qualités techniques de fabrication — son matériel
son stock de marchandises — sa clientèle

Ecrire à Roger LEFORT, 9, Rue du Clos — PARIS (20^e)

Georges MARCHAND

Ex-Second Maître Cuisinier des F.N.F.L.

vous invite à lui rendre visite au

FREE FRENCH CLUB

dont il vient de prendre la gérance

Vous y trouverez

Bar - Restaurant - Salle de lecture

Salons de réunion pour amicales

12, Rond-Point des Champs-Élysées, 12

PARIS - 8^e

ELYsées 35-86